

CREIL : COMMENT UN MEDECIN DEVIENT ASSASSIN

CINEMA : RAGTIME OU LE DROIT DES NOIRS

LES ANTILLES : LE GOUVERNEMENT DOIT CHOISIR VITE

N° 45 - 5,00 FF

Semaine du 15 au 21 janvier 1982

SANS FRONTIÈRE

hebdomadaire de l'immigration et du tiers-monde

MORT MYSTERIEUSEMENT



**Le dernier voyage
de Farid**

A LA UNE :

- Le dernier voyage de Farid** Page 3
- Creil : chronologie d'une mort** Page 4

ICI ET LA :

- Colloque droits et immigration à Marseille** Page 5
- Tribune libre : pourquoi l'Association des travailleurs marocains en France** Page 6
- Bobo à Beaubourg : le temple ferme ses portes** Page 7
- Quand les couples mixtes se séparent** Page 8

SUD-SUD :

- Gabon : le territoire des barbouzes** Page 9
- Antilles : le Gouvernement a intérêt à choisir vite** Page 11
- Iran : que sont devenus les Moudjahidines** Page 13

CULTURE :

- Leïla Sebbar : « J'accepte que ma place soit dans l'exil »** Page 14 et 15
- Cinéma : Ragtime ou le droit des noirs** Page 16
- Sans Frontière-Services** Page 19



Passez-voilà...

Monsieur ou Madame,
D'abord, je suis un jeune marocain âgé de 22 ans. Mon nom : Arbouche Allal.

Je vous passe mes grands bonjours.

Je vous demande d'annoncer ce que je vous raconte dans cette lettre en ce qui concerne des immigrés arabes à Ajaccio, et si vous voulez faire un reportage, vous pouvez passer à Ajaccio au marché municipal dans lequel on trouve des milliers d'Arabes, la majorité des tunisiens.

Les gens là qui cherchent du travail et le logement par de travail pas de résidence.

Je vous demande de passer voir les tunisiens, vous trouverez 12 jusqu'à 20 personnes dans une chambre surtout à la rue Fesch, dans des vieilles appartements par exemple, Appt. 12, 17, 20, pas d'eau, pas de WC, pas d'électricité, ça c'est au centre de ville en face de l'Hôtel Fesch.

Enfin, nous vous demandons de voir cette affaire d'écrire à l'Office National d'Immigration pour nous construire des foyers : encore, je vous remercie.

Notre dilemme

Bonjour,
Nous lisons toujours *Sans Frontière* avec intérêt, y retrouvant certaines de nos préoccupations. Ainsi plusieurs articles récents (« *Fatima, fais ta valise* » - la fin de « *Au Vert-Bois*, ou la cité des punis ») répondent tout à fait à ce que nous vivons à l'Animation des Quartiers. Certes, comme l'a très bien exprimé l'un de vos correspondants, il est aussi faux de parler des « immigrés », comme bloc homogène, que des « jeunes » ou des « allemands ». Toutefois, je voudrais citer deux anecdotes récentes au sujet desquelles réfléchir.

- Pour l'animation de fin d'année, à la demande de plusieurs filles marocaines de 13 à 15 ans, nous avons organisé un groupe « couture » sur place (parce que nous savons d'expérience que leurs familles ne les laissent pas aller à la MJC locale). Elle se sont inscrites... mais aucune n'y est venue. Impossible de savoir si elles sont retenues à la maison pour aider leurs mères, ou empêchées de sortir par principe.

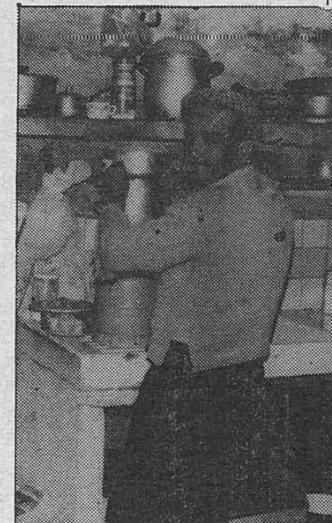
- A la demande d'un professeur de son école, je donne des leçons de français à Naïma (16 ans), qui, préparant un BEP Secrétariat, parvient difficilement au niveau demandé. Afin d'éviter qu'elle ne passe deux semaines de vacances sans occasions de s'exprimer en français, nous avons prévu ensemble une visite chez ma belle-fille, qui habite à proximité de chez elle. Ses parents, m'a-t-elle dit, son

d'accord. Rendez-vous pris... mais la porte reste close lorsque je vais la chercher (malgré des bruits de voix que je crois bien avoir entendus à mon arrivée).

Notre dilemme est alors : devons-nous tenter, sur les parents, des pressions qui ne nous plaisent guère (quelqu'en soit le succès par ailleurs), car chacun n'est-il pas libre de ses options ? Ou bien laisser faire... en risque de déboucher sur la révolte ou des fugues -ou, pire sur l'écrasement de personnalités amies- en tous cas sur des échecs scolaires trop prévisibles ? Cette solution de facilité nous laisse un goût amer de démission...

J'aimerais que votre journal, ou certains de vos lecteurs, traditionnels ou progressistes, nous donnent une opinion : cela éclairerait notre lanterne.

Merci d'avance
Madeleine Küng
Animation de Quartiers



Place d'honneur...

Chers amis,
Très touché par la place d'honneur que vous avez donnée à ma réponse, ainsi que par le dessin de Poubs qui l'illustre. Merci et bonne année à Sans Frontière. J'espère que cet article comme d'autres aideront à faire reculer toutes formes de racisme.

N.D.S.R. : Le lecteur fait allusion à la réponse publiée dans S.F. de la semaine dernière, sous le titre « *L'Enfer du Décor* » (réponse).

La dernière page est aux lecteurs. Tous leurs essais, leurs écrits, leurs cris seront publiés ainsi que les réponses.

sansfrontière

- Nidham ABDI
- Farid AICHOUNE
- Khadidja BACHIRI
- Kamal BELARBI
- Fatima BELHADI
- Lila BENBELAID
- Joël BOULARD
- Saïd BOUZIRI
- Peïra CAVA
- Raymond CHARLOTTE
- Madjid DABOUSSI
- Amadou GAYE
- André HARTMANN
- Maria KALALOB
- Daniel Lacerda
- Leïla SEBBAR
- Mustapha MOHAMMEDI
- Driss MOURAD
- Fabienne MESSICA
- Mohamed NEMMICHE
- Blaise N'DJEHOYA
- Macodou NDIAYE
- Aline N'GOALA
- PACO
- Marc WEITZMAN

- Hassan Zeroual
- Fowzia ZOUAOUI
- ABONNEMENTS
- Ali MAJRI
- NOURREDINE
- PUBLICITE :
- Lella HADDAD
- Habib ARFAOUI



Rédaction Paris : 33 bd Saint-Martin. 75003 Paris. Tél. 278 44 78
Siège social : 35 rue Stephenson. 75018 Paris.
Fondateur de l'Association : « Editions Sans Frontière » : Louis Gallimardet.
Rédacteur en chef : Méjid Daboussi « Ammar »
Directeur de publication : Khali Hammoud.
C.C.P. : 420900 F Paris
Commission paritaire n° 61715
Diffusion N.M.P.P.

TARIFS D'ABONNEMENTS

A l'ordre de « Sans Frontière », 33 bd Saint-Martin 75003 Paris - C.C.P. 420900 F Paris

— Soutien à partir de 300 francs —

	Chômeurs et étudiants*		
	1 an	9 mois	6 mois
France	220F	170F	120F
Europe, Afrique	280F	220F	160F
Par avion	320F	290F	170F

Abonnement Ràbbonnement *Sur justificatif

Nom

Prénom

Adresse

Code postal Ville

Chèque
C.C.P.

**ABONNEZ-VOUS
ABONNEZ VOS AMIS**

Le sens de sa vie

Deux morts... Deux immigrés, que tout sépare ont payé de leurs vies, l'un une idée, l'autre une situation de fait.

Le premier : Lahouari Ben Chellal est mort presque au bout du monde, dans une prison en Finlande.

Pour la police de ce pays, il se serait suicidé à l'aide d'une couverture. Pour nous tous qui le connaissions à « *Sans Frontière* », la thèse de suicide ne nous a pas convaincue et ce pour deux raisons : la première est qu'il était cardiaque. La seconde réside dans le fait que « *Farid* » ou « *Aslak* » (on le connaissait plus sous ces noms) était engagé dans un combat politique. Il était dans la mouvance « *autonome offensive* », comme il se plaisait à nous le répéter presque pour nous charrier.

On était « *trop assagi* », « *trop vieux* » pour faire ce qu'il faisait, disait-il souvent.

Il assumait pleinement tout ce qu'il faisait jusqu'au bout. C'est ainsi qu'il n'a pas hésité une seconde, nous disent ses amis politiques à aller en Finlande, où une famille l'avait adoptée, pour changer 24.000 dollars (14 millions de centimes environ) en faux « *traveller-chèques* ». Une sorte de « *mission* ».

Son oncle de retour de Finlande et après avoir vu le corps se refuse à la moindre déclaration avant que la dépouille de « *Farid* » ne soit rapatriée.

Le mystère est d'autant plus grand, qu'il ne risquait pas plus de un an ou deux de prison, pour utilisation de faux « *traveller* ».

Il agissait en tout, avec la sensibilité « *d'écorché vif* » qui le caractérisait, et qui est si commune à toute une génération de jeunes « *immigrés* ». Cela ne l'empêchait pas de poursuivre des études de psychologie, ni même de collaborer à « *Sans Frontière* ».

Il avait déjà été impliqué dans une série d'attentats anti-nucléaires. C'est ce qui lui a valu de passer près de sept mois en prison en 1980. Il va découvrir avec « *horreur* » la condition faite aux immigrés dans les prisons. Il entretenait toute une série de correspondance avec des prisonniers : Ali Chérif, François, Okenné et d'autres... Il ne lésinait ni sur son temps ni sur son argent pour les soutenir. Il s'occupait de leur envoyer de l'argent, des journaux, des livres, de leur trouver des avocats. Et à sa manière, il était un témoin.

Aujourd'hui, « *Farid* » est mort. Sa mort est aussi un témoignage. Comme l'est à sa manière, la mort de Mohammed Boubaya, survenue dans un hôpital à Creil, il y a un peu plus de cinq ans. Le procès des internes - assassins vient de commencer. Mohammed est mort assassiné par le racisme dans toute sa splendeur. « *Farid* » a vécu pour avoir voulu combattre ces « *injustices* », toutes les injustices. Libre à chacun d'apprécier les moyens qu'il utilisait, les faits eux sont têtus. Ils sont là pour rappeler le sens de son combat... le sens de sa vie !

Mejid Ammar

Vendredi 15 janvier 1982

A LA UNE

SANS FRONTIERE -3

justice

Mort mystérieusement en prison en Finlande

LE DERNIER VOYAGE DE FARID

Sans Frontière présente ici en hommage à notre ami Farid, le dernier article qu'il a écrit quelques semaines avant sa mort, avant son départ en Finlande... En l'écrivant, il devait certainement penser au futur « Squatt », que ses amis et lui allaient organiser dans le quartier de Barbès, où il vivait avec sa mère...

Depuis quelques années nous assistons à un combat sur l'espace-logement. Ce front s'est élargi peu à peu vers des luttes de quartier et de réappropriation populaire de l'espace. Il y a quelques années SONACOTRA commençait à ponctuer l'actualité et nous interpellait sur l'exploitation dont sont victimes encore les résidents immigrés. A ces formes classiques de revendications a succédé la squatterisation.

LE SQUATT :

Qu'est ce que le squatt ? C'est une occupation sans titre, ni droit d'un appartement ou un immeuble vide. Cette occupation ne va pas sans heurts puisqu'aux yeux de la loi c'est illégal. Nous avons considérés nécessaires d'enquêter au squatt de la rue Vilin, situé dans le quartier de Belleville, en haut de la rue Ménilmontant. C'est au n° 1 que les squatters ont jeté un défi, celui d'occuper un immeuble et générer des exemples. Le quartier possède une population homogène et mouvante composée surtout de jeunes et de travailleurs immigrés.

Depuis quelques années, le quartier est le théâtre d'actions spectaculaires... nombreux sont les travailleurs immigrés, touchés par

la rénovation (pratiquement rien n'est prévu pour les reloger), de plus il faut vaincre les difficultés de communication existantes (langues, spécificités culturelles, vulnérabilité face aux autorités...). Au squatt de la rue Vilin, ce sont deux immeubles comprenant 5 appartements qui sont occupés, plusieurs autres appartements dans le quartier ont subi aussi l'assaut des squatters.

LES JEUNES IMMIGRÉS

Phénomène nouveau, beaucoup de jeunes immigrés sont apparus sur la scène du squatt, ont investis son espace et lancent une dynamique... Il représentent bien souvent la moitié, sinon plus et composent une mosaïque aussi riche qu'une palette (Reubs en majorité, français, yougoslaves, italiens...). Aux sceptiques qui croient que la 2ème génération s'en est tenue à des actions politiques aussi diffuses que nuageuses et floues... Ils se trompent ! Les jeunes viennent perturber la bonne marche de l'horloge, c'est plus nombreux qu'ils sont pour ne plus accepter d'être logés, placés dans un espace urbain par d'autres qu'eux mêmes... Souhaitons bâtir un cadre de vie lié aux besoins et aux refus d'être insérés

géographiquement dans un échiquier... Ceux qui descendent au squatt ou qu'ils l'habitent sont pour la plupart des banlieusards de la Seine-St-Denis, Bondy, Vitry...

BELLEVILLE, GHETTO ?

On a souvent décrit Belleville comme un ghetto, fruit de l'arbre de la ségrégation mais le terme recouvre autant de connotations que de feuilles dans un livre et il renvoie à des attitudes diverses qui peuvent aller de l'apitoiement larmoyant jusqu'à la perception d'une immigration vue sous l'angle terne de la misère... Mais pour beaucoup la réalité est perçue autrement Belleville comme La Goutte d'Or est un lieu de « pèlerinage », un retour en arrière avec une pincée de nostalgie... Un espace qui « cadre » bien avec la communication, un point de ralliement pour se retrouver, voir les frères, les cousins, les amis, flâner... Kamel, 23 ans, dira : « *J'aime me ballader à Belleville, je ne m'y sens pas étranger et je prends mon temps pour acheter les gâteaux arabes, boire un thé, manger une frite...* » Hier, quartier servant de lieu de productivité et d'habitation Belleville est aujourd'hui un lieu où l'on habite et où l'on a des relations...

L'ESPACE ON LE DEPASSE...

Traiter l'espace et se le réapproprier c'est produire des effets sur la santé du corps et de l'esprit et sur les conduites individuelles et sociales. Azdine, 19 ans, originaire de la cité Balzac de Vitry... *de galères en galères*, il atterrit au squatt et Azdine pose sa tente, « *J'y suis, j'y reste !* »... « *Je viens d'un milieu fermé duquel je n'arrivais pas à me libérer, j'étais malade nerveusement et pour me calmer je prenais des calmants, je marchais à coups de cocktails de valium et de tranxène. Je suis arrivé ici et j'ai vu qu'il n'y avait pas de vices, c'est un endroit qui me libère car je suis accepté...* ».

Les punks, les jeunes Reubs descendent au squatt comme ils descendraient à Strasbourg-St-Denis ou St-Michel... Rituel de retour vers des quartiers dont ils ont été chassés vers la périphérie ou les « ceintures rouges »... Le jeune immigré qui ira galérer à Paris pour squatter veut marquer une rupture avec un quotidien toujours semblable à lui-même, planifié... On vient au squatt parce que les imprévus sont toujours possibles et la fête toujours attendue. Comme Azdine, le faisait



« *Farid* » en Laponie, lors des vacances d'été de l'année dernière, Sans Frontière à la main.



Chronique d'une mort peu ordinaire

Mohamed Boubaya est mort le jour de Noël, il y a un peu plus de cinq ans, d'une hémorragie du cerveau, après avoir subi une séance de torture de la part de deux internes, qui avaient refusé de l'hospitaliser. « De toutes façons, ont déclarés les experts, les chances de survies étaient infimes ». On est soulagé...

Le 20 décembre 77, Mohamed Boubaya, OS à l'atelier de peinture de l'usine Chausson de Creil, dans l'Oise, est pris de malaise. Soigné à l'infirmerie, il reprend son travail pour s'interrompre quelques instants plus tard.

Devant la gravité de son état, on appelle une ambulance qui le transporte à l'hôpital privé de Creil, ou la « danse du scalp », selon l'expression de l'ambulancier témoin, va commencer.

Boubaya inerte, attend longtemps dans un couloir de cet hôpital surchargé, que quelqu'un s'occupe de lui. Finalement, Hervé Vallez, un interne de 27 ans à l'époque, le prend en charge, avec Philippe Rogé, 29 ans, qui, bien que n'étant pas de service, décide d'étudier le cas.

Selon les témoignages, les deux hommes, dans un état euphorique, avaient décidé ce soir de s'amuser. Un ouvrier malade, encore un tire-au flanc, un candidat à l'arrêt de travail, arabe de surcroît ; il n'a vraiment rien pour plaire, Mohamed, surtout après l'examen de Vallez, qui constate que « tout est normal ».

« L'attitude extérieure du patient m'a donné aussitôt l'impression que j'avais affaire à un simulateur », déclara Philippe Rogé au cours de l'audience. Il ne répondait pas aux questions, alors qu'il paraissait tout à fait conscient. « Et puis, il avait une attitude oppositionnelle », qu'on en juge : « Il tournait la tête en fermant les yeux ». Fort de ces indices révélateurs, notre perspicace interne va s'employer à arracher des aveux au prévenu, si l'on peut dire, selon un test médical assez particulier :

Pincements divers sur tout le corps, piqûres sous les pieds, gifles, sous l'oeil impavide de son collègue qui note déjà sur le registre : « *Flémingite aiguë* ». N'ayant obtenu aucune réaction de la part du malade inerte, Rogé passe au test n° 2, et tord la tête de l'OS. « Quand il lui a tiré la tête, témoignera l'ambulancier, j'ai entendu un craquement. Si le malade avait été conscient, il aurait hurlé ou bien se serait sauvé ». Toujours pas de réaction de la part du malade, décidément têtue, le bougre. Rogé s'énerve, fait tomber Boubaya de la table d'auscultation et le déshabille. Pourquoi ? « parce que c'était plus facile à faire sur le sol pour ce genre de patient ».

L'interne inflige ensuite trois piqûres d'eau distillée dans la fesse de Mohamed. Victoire : l'algérien remue, « ce qui prouve une certaine réaction », mais rien n'est encore sûr. Aussi pour être tout à fait édifié, l'interne asperge d'éther le ventre de Boubaya, lui injecte un produit quelconque dans les oreilles et hurle : « Tu te lèves ou je te rase la moustache ! ». Un infirmier survient alors en renfort saisit un rasoir et, après en avoir demandé l'autorisation à Vallez, dans le strict respect du règlement et de la hiérarchie, rase la moitié de la moustache du malade. Plein de zèle, l'infirmier se préparait aussi à raser le pubis, mais l'ambulancier l'arrête.

Devant la persistance du « simulateur », les internes décident finalement d'appeler la police, qui embarque « un algérien en état d'ivresse publique et manifeste ». Placé en chambre de sûreté, « l'ivrogne » est ramené une demi-heure plus tard par cette même police : « Il ne semblait pas ivre du tout. Au bout d'un quart d'heure, il s'est cogné et ouvert l'orbite gauche. On a pris ce prétexte pour le ramener ».

Finalement hospitalisé au service de neurochirurgie de Lariboisière, Mohamed décède le 24 décembre après quatre jours de coma, de ce que les experts ont diagnostiqué comme étant une rupture d'anévrisme due à une hémorragie du cervelet. « L'affaire » Boubaya commence.

L'instruction dont est chargée à la suite de la plainte déposée par la famille, madame Marie Brossy-Patin, du parquet de Compiègne, durera un an, rien de moins.

En décembre 78, Philippe Rogé est inculpé de « violence, voie de faits et non assistance à personne en danger », et incarcéré à la maison d'arrêt de Compiègne. Hervé Vallez est inculpé de non assistance à personne en danger et laissé en liberté. « Mort suspecte », « Bavure médicale », « Malade maltraité », « Grave affaire à Creil », « Deux internes racistes inculpés », les journeaux font leurs choux gras de l'affaire. Le président du conseil d'administration de l'hôpital se déclare « extrêmement étonné », et ne comprend pas « qu'un interne soit placé en détention préventive... puisque « dès que le diagnostic a été connu, tout a été fait pour sauver le malade ».

Le Conseil de l'Ordre retire ses billes, ne se déclare pas concerné, les internes n'ayant pas leur doctorat au moment des faits. Gènes diverses qui aboutissent quatre jours plus tard à la mise en liberté provisoire de Philippe Rogé. Dans le même temps, les journeaux changent de ton : « les accusations de racisme et de voies de faits n'apparaissent pas évidentes aujourd'hui », écrit Libération ; quant à l'Humanité, l'accent sur les conditions de travail des internes et l'insuffisance de diagnostic : « c'est de cela, de cela seulement que la justice, en ce qui concerne monsieur Rogé, se préoccupe ».

Vendredi dernier, lors de l'audience, aucun des deux inculpés ne semblait douter de son bon droit... même lorsque les psychiatres ont parlé de masochisme, de « manque de sang-froid, voire de sadisme à peine contrôlé » et de « comportement inadmissible ».

Philippe Rogé, qui a achevé ses études, et Hervé Vallez qui tient un cabinet particulier, risquent 18 mois à 2 ans de prison avec sursis et 20.000 Frs d'amende chacun. Sadisme ? torture ? mais, comme le dit Rogé, « s'il fallait hospitaliser tous les gens qui réclament un arrêt de travail »...

Prochain épisode le 5 février, jour du jugement.

M.W.

FARID A PAYE DE SA VIE

Farid est mort victime de la répression, en plein combat. Sa disparition violente, provoquée dans des conditions obscures dont nous demandons l'éclaircissement, nous laisse émus et impuissants.

Comme dans tous ses combats, Farid était partie prenante au sein du Comité.

Il a connu Ali Chérif dans les geôles de Fresnes et dès sa sortie, s'est investi dans l'action que nous menons encore. Il s'est révolté contre les méthodes d'un éducateur qui sévissait à Fresnes. Il s'est révolté contre la scandaleuse situation Ali Chérif (incarcéré depuis bientôt quatre longues années sans jugement et sans preuves tangibles).

C'est par son intermédiaire que nous avons informé le ministre de la Solidarité Nationale, ainsi que députés et sénateurs de l'affaire de notre ami.

Son aide auprès d'Ali était aussi bien morale que matérielle. Il écrivait des articles pour faire état de l'arbitraire infligeant Ali ; il n'hésitait pas non plus à lui envoyer, comme les autres membres du Comité, des mandats bien utiles. (En raison, la vie continue) nous attendions son retour pour participer au procès qui aura lieu les 25 et 26

février 1982. Plus que jamais, son action était indispensable pour que le but du Comité (un but qui n'est pas toujours facile à atteindre étant donné les multiples obstacles à franchir) se concrétise de la meilleure façon qui soit, faire reconnaître publiquement une injustice flagrante n'est toujours pas évident, aujourd'hui.

Nous ne pouvons pas laisser passer la mort violente de Farid sous silence. Le vide qu'il laisse parmi les membres du Comité et parmi tous ceux qui combattaient avec lui nous reste en travers de la gorge.

Farid n'était pas un obscur humaniste de salon, il ne se contentait pas de se lamenter sur le sort des opprimés, il agissait. En définitive, c'est parce qu'il luttait pour ceux qui pâtissent de la violence du système qu'il est mort de cette violence.

Qu'elle soit finlandaise ou autre, il s'agit pour nous de la même. En défendant les droits et intérêts fondamentaux des victimes d'un pouvoir froid et cynique, on prend des risques. Farid les a pris, il a payé de sa vie.

Le Comité de Soutien pour Ali Chérif



Témoignage : POUR FARID

Le meurtre de mon ami me reste en travers de la gorge il avait 26 ans et depuis 7 ans se battait à tous les niveaux pour la liberté de ceux qui connaissent que la misère.

Je ne dois pas parler au passé car c'est toujours un combattant internationaliste. Sur toutes les luttes politiques et militaires, il a toujours gardé la même ligne. En se radicalisant il a connu la prison pendant sept mois ou il s'est battu comme un chien enragé contre la misère créée par l'oligarchie judiciaire. Nous nous écrivions presque tous les jours durant toute notre galère de prisonniers. Il me disait que ce qu'il voyait l'horrifiait et qu'il se battait pour tous les gens qu'il a connus.

Devant ses juges, il a refusé de collaborer avec le Pouvoir. Il avait des années de prison qui

l'attendaient et il s'est conduit comme un combattant. Le 23 décembre 1981, il s'est fait encore prendre ; mais cette fois en Finlande où il a refusé de répondre aux questions de la police pendant quinze jours. Mon frère était parti là-bas chercher de l'argent pour les autres : des mouvements révolutionnaires et pour ses camarades qui pourrissent en prison. La mort d'un ami c'est cher payé surtout lorsqu'il se bat pour la liberté des autres. Il est mort dans un commissariat en Finlande après 15 jours de lutte, pour avoir refusé de collaborer.

Les « démocraties bourgeoises » se rappelleront de Lahouari Benchellal. Il est toujours dans ma mémoire et je ne l'oublierai jamais.

Kadaf



LE DERNIER VOYAGE...

remarquer, Martial, mineur de 16 ans, d'origine africaine, dira : « Je suis venu au squatt car une copine m'en avait parlé, elle m'a invité et je suis venu à l'occasion d'une fête. C'est bien et de plus je ne connais pas le problème du racisme ici ». Martial, comme ses potes Reubs, français ou yougoslaves se balladent en bandes, bandes qui se font et se défont au gré des événements, renaissant continuellement sous des nouvelles formes quand on croit qu'elles sont dissoutes... Ce regroupement a une identité propre qui s'oppose aux modèles normatifs considérés comme « Bourges »...

Cette vie autonome va de pair avec des innombrables ruptures qu'elles soient familiales fugues des mineurs, ou des nanas brimées dans la cellule familiale, ou même de certaine structures, comme les maisons de la jeunesse et de la culture (M.J.C) désertées, car elles essaient d'imposer des activités et l'insuffisance de leur fréquentation tient aux refus de l'apprentissage et d'une « discipline », contrainte imposée...

Larbi, 21 ans, dit : « Je vis au jour le jour, avant le squatt je vivais dans le quartier, dans les maisons de jeunes, je m'emmerdais, je suis venu ici, j'ai vu et j'ai été enthousiasmé... »

Les squatters de Vilin veulent former un réseau dans le quartier, créer des lieux de chutes et de rencontres... Le système consiste à se fixer sur le quartier, ouvrir d'autres squatts et diffuser dans le tissu social du quartier... William, 20 ans, de Bondy dit : « Beaucoup de gens sont intéressés par l'animation et vivent le ras-le-bol du flicage, un des buts que l'on s'est fixés, c'est former une coordination avec tous les gens qui pratiquement la réappropriation et décidés à ne pas être évacués du quartier et pour vivre autre chose que l'isolement ». Patrick : « les squatts participent à l'éclatement des ghettos, casser les ghettos des nationalités dans l'espace du squat et dans celui du quartier... L'organisation de notre espace doit être au quotidien, pour mieux enclencher d'autres actions, investir d'autres champs sociaux... ».

Une nouvelle génération de jeunes dont les jeunes immigrés en sont une composante importante, se révoltent contre la cartographie de l'environnement social. Elle troque facilement le bleu de travail contre le cuir, infatigable de la communication, absentéisme, abandonnant le travail pour s'abandonner au salariat occasionnel et « Hors système ».

Elle réplique au silence opposé à leurs besoins par une demande sociale... La nouveauté consiste aux désirs d'une permanence de comportement engendrant d'autres. Touaregs de la ville et grain de sable qui vient perturber la machine sociale et urbaine, gageons que c'est l'émergence d'une nouvelle forme de résistance diffuse qui se fauilera à la moindre faille...

Lahouari Ben Chellal

GUIDE POUR ETUDIANTS ETRANGERS

Un guide de six pages, à l'intention des étudiants étrangers désirant poursuivre leurs études supérieures en France, vient d'être publié par le Ministère de l'éducation Nationale à la suite de l'abrogation du fameux « décret Imbert ».

Ce document a été adressé à tous les établissements supérieurs et aux services culturels français à l'étranger.

Il sera automatiquement donné à tous les étudiants venant remplir les premières formalités d'inscription. Il peut être obtenu par ailleurs au siège du Ministère à Paris (61, 65 rue Dutot 75015 Paris, tél. 539 25 75).

Le guide explique les deux procédures possibles d'inscription.

1° La **procédure directe** qui concerne les étudiants étrangers assimilés aux français, à savoir les étudiants titulaires du baccalauréat français ou international, les bour-



siers du gouvernement français ou d'organismes de bourses gérés par la France, les apatrides et les réfugiés et enfin tous ceux qui s'inscrivent pour la deuxième fois en premier cycle ou désirant s'inscrire en second et troisième cycle.

2° La **procédure d'inscription préalable** qui concerne tous les autres cas.

Le guide détaille ce que le ministère entend par l'épreuve de français maintenue dans le nouveau décret. Rappelons que l'épreuve de compréhension de la langue française reste obligatoire

pour tous les étudiants ressortissants d'un pays où le français n'est pas la langue officielle, ou d'un pays dont les épreuves de fin d'études secondaires ne se déroulent pas en majeure partie en français.

La notice expose aussi les critères qui seront obtenus par les universités pour examiner les demandes d'inscription qui leur seront adressées. Ces critères sont leur capacité d'accueil, le dossier de l'étudiant et la nature des études dispensées par l'université.

Un calendrier pratique clôt ce dossier et expose les démarches à accomplir pour l'année universitaire 1982-83 :

- L'étudiant doit retirer le premier formulaire d'inscription entre le premier janvier et le quinze février 1982.

Si nécessaire, l'examen de français devra être passé avant le premier avril.

- Le dossier est alors transmis à la première université demandée (l'étudiant étranger aura préalablement choisi deux universités par ordre de préférence) avant le 15 mai 1982.

- cette université fait connaître sa réponse, et en cas de refus transmet le dossier à la seconde université choisie avant le 15 mai 1982.

- celle-ci fait connaître sa réponse avant le 15 Juin 82.

- En cas d'une double réponse négative, l'étudiant peut adresser une demande au Ministère de l'Education Nationale qui doit décider avant le 15 septembre 1982.

Ces précisions qui abrogent de nombreux points discriminatoires du décret du 31 décembre 1979, dit « Imbert », ne règlent pas pour autant la question du séjour qui relève du ministère de l'intérieur. Cette question est l'objet d'un communiqué commun signé par le MRAP, le GISTI, le SGEN et le SNES-SUP. Rappelant que la circulaire Bonnet du 2 avril 1980 devient caduque dès la parution du nouveau décret, ces organisations demandent que « le titre de séjour soit accordé sur présentation de la carte d'étudiant, sans autre condition, notamment financière.

Citrons pressés

Il y a quelques années, seules quelques occidentales, en mal de méditerranée, fréquentaient ces lieux obscurs et souterrains, dernier refuge d'une féminité qui aujourd'hui se voile, côté Iran. Tous corps mêlés, jeunes et vieilles, les « femmes musulmanes » exerçaient leur art ancestral, hérité des grands rites de purification : massages, lavements, application de henné et d'argile. Et dans cet antre enfumé, où toutes les formes se fondaient, chacune pouvait se reconnaître, au long du miroir magique qui nous multipliait. Et le temps n'avait pas de sens, cernées comme nous l'étions par tous les âges de la vie.

Le hammam de la mosquée de Paris n'a pas disparu. On peut encore s'enfoncer dans ses entrailles byzantines pour s'y dissoudre. On peut encore se transporter sous ses alcôves dans une Rome antique, à mille lieues d'ici et d'aujourd'hui... Et en sortant s'étonner des trottoirs, des maisons et du ciel. Mais plus rien n'est semblable nos soeurs orientales, celles qui nous tutoyaient, nous racontaient des histoires et nous rendaient complices, ont déserté ce lieu, colonisé à présent par les occidentales. Et les quelques fidèles qui restent ont un regard perdu et secouent la tête, désolées.

Fabienne Messica.

Un colloque « Droit et Immigration » se tiendra le 29 et 30 janvier à Marseille. Un colloque de plus ? Ce n'est pas certain, ne serait-ce que parce que cette rencontre peut être l'occasion d'une réflexion approfondie sur la nouvelle législation depuis le 10 mai.

Un colloque « droit et immigration à Marseille

ENCORE UN EFFORT...

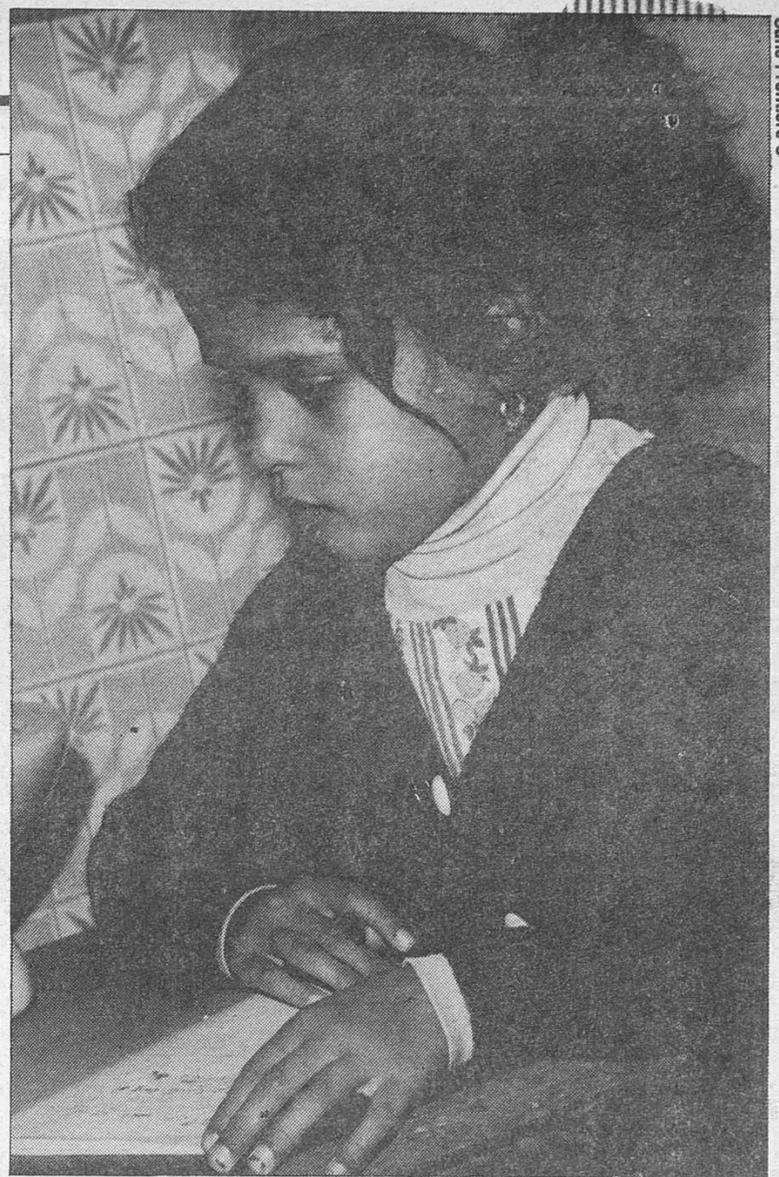
L'association qui organise le colloque à Marseille est une jeune association créée en 1979, s'adressant à « tous les juristes, de formation et de profession, qui s'élèvent contre toutes les dispositions juridiques discriminatoires applicables aux immigrés, enfreignant les droits fondamentaux de l'homme et les principes généraux du Droit ».

C'est lors du vote de la fameuse loi Bonnet que naît l'idée d'un colloque. Les initiateurs constataient alors que « le droit applicable aux immigrés constituait un droit particulier dépendant de la conjoncture économique et non des principes généraux du droit ».

La victoire de la gauche amena les organisateurs à changer la teneur de leur colloque, et ses buts. Mais leur volonté d'« en faire moins un colloque de résistance et plus un colloque de proposition » pour le nouveau gouvernement ne put aboutir en raison de l'élaboration rapide, et l'adoption par le parlement en septembre dernier des trois projets de loi concernant l'immigration.

C'est donc dans ce nouveau cadre que le colloque va se tenir, puisqu'à côté de la nouvelle législation subsiste une partie de l'ancienne législation (éléments de l'ordonnance 1945, les accords internationaux, l'absence des droits politiques -exception fait du droit d'association...)

Le colloque se propose de voir si « entre ce qui subsiste, et ce qui vient d'être introduit », il y a une unité, ou si « nous sommes devant deux cohérences distinctes », et d'examiner le lien qu'il y a entre la législation envers l'immigration et la situation économique.



Six thèses d'études et de réflexion vont être abordés :

- Droits politiques et libertés fondamentales : droit d'expression politique ou culturelle, droit de vote d'association... ;

- Droit sociaux et droit du travail (sécurité sociale, enseignement et formation professionnelle, accès au

frontière et expulsion...) ;

- Accords internationaux et immigration : (conventions bilatérales, internationales...) ;

- Droit des apatrides et des réfugiés politiques... »

Le programme est ambitieux, peut-être trop vaste, mais l'initiative vient au bon moment surtout, si elle permet une réflexion approfondie sur la nouvelle

Le programme est ambitieux, peut-être trop vaste, mais l'initiative vient au bon moment, surtout si elle permet une réflexion approfondie sur la nouvelle réglementation et ses rapports avec le dispositif législatif antérieur au 10 mai.

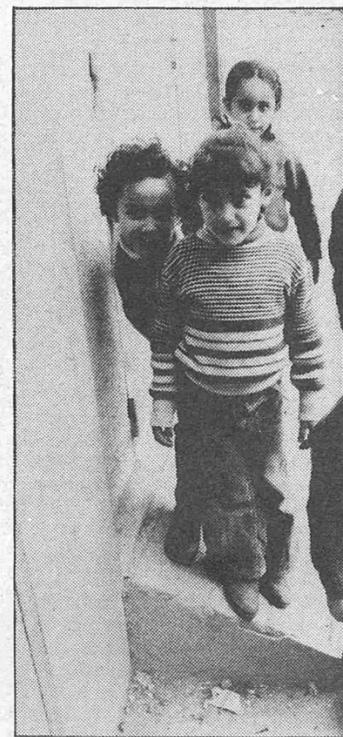
La présence d'un grand nombre d'universitaires, de chercheurs, d'avocats promet peut-être des débats riches, mais l'absence, à de rares exceptions, d'immigrés et d'associations immigrées, risque, comme d'habitude, d'aboutir au ghetto des spécialistes.

Cela ne semble pas préoccuper outre mesure les organisateurs qui annoncent par contre, la présence « des associations d'immigrés comme l'Amicale des Algériens..., des organisations anti-racistes et démocratiques » comme la LICRA.

Curieuse conception, mais à Marseille, l'heure est à l'œcuménisme.

K.B.

Renseignements pratiques : les droits d'inscription sont de 150 francs par personne et couvrent les deux repas de midi et l'envoi des actes du Colloque. La rencontre a lieu au C.R.D.P. 31 bd d'Atènes, Marseille 1er. Inscriptions au siège de l'association : 15 rue St. Saviourin, 13005 - Permanence téléphonique de 15 à 19 heures, au (91) 47 08 88



marché du travail, travail clandestin...) ;

- Droit de la personne (nationalité, mariage, regroupement familial...) ;

- Entrée et séjour des étrangers : (refoulement, reconduction à la

POURQUOI L'ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS MAROCAINS EN FRANCE ?

Depuis la création de l'A.M.F. en 1961, des pratiques anti-démocratiques ont limité l'audience et le caractère de masse de notre association. A partir des années 70, nous avons réussi à donner un nouveau souffle à notre association et lui redonner son caractère démocratique indépendant et progressiste.

Dès l'année 74, une partie de la nouvelle direction, de par sa possession du titre de l'association, s'est transformée en une véritable bureaucratie, avec des pratiques de plus en plus sectaires. De 74 à 81, en l'absence d'un règlement intérieur, des critères arbitraires ont été à la base de l'organisation de deux « congrès », éliminant ainsi plusieurs sections qui représentent au moins la moitié de la capacité militante de l'association.

Cette pratique organisationnelle sectaire s'est couplée avec une pratique dans l'immigration marocaine qui favorise le chauvinisme et attise les divisions entre travailleurs marocains et travailleurs algériens à l'occasion de la guerre réactionnaire que mène le régime marocain au Sahara.

Malgré cette divergence, nous n'avons jamais cessé depuis 1974, de demander l'unité de notre association et de dépasser les pratiques anti-démocratiques mais sans succès. Face à ce refus, nous avons été obligés de créer une structure de coordination appelée « A.M.F. - coordination des sections » et entamé des discussions avec les camarades « L'AMF-Bureau national » qui ont abouti à un accord pour dépasser cette crise. Mais ils n'ont pas tardé à la remettre en cause, rejetant toute unification, allant jusqu'à nier l'appartenance de nos sections à l'association.

La décision du 10 janvier 1982, constitue la continuation de notre action militante sous le nom « L'Association des Travailleurs Marocains en France ». Cette décision est un dépassement de toutes les pratiques et les tergiversations de ces camarades ; elle est aussi une continuation des traditions de lutte menées par l'immigration marocaine en France.

Nous nous sommes toujours situés en tant que partie prenante de la classe ouvrière en France (française et immigrée), et partie indissociable du peuple marocain.

Notre lutte prend d'une façon permanente, ce double caractère :

En tant que travailleurs immigrés, nous sommes les victimes de l'exploitation capitaliste de notre pays et de la collaboration du régime réactionnaire marocain avec les intérêts impérialistes.

Si nous avons connu une exploitation de classe depuis le début de l'immigration marocaine en France, à partir des années 70, une nouvelle forme s'est ajoutée qui est la répression et l'insécurité permanente.

La crise du système capitaliste a été l'occasion de faire des travailleurs immigrés le bouc émissaire, ainsi nous avons vécu des années noires (ratonnades, assassinats, expulsions, mesures Stoléro, la loi Barre-Bonnet.)

Le 9 et le 10 janvier 1982 restera une date importante dans l'histoire de l'immigration marocaine en France.

En effet, après plusieurs mois de débat au sein des différentes sections de notre association (AMF coordination des sections), des délégués de ces sections se sont réunis en Conseil Général de militants pour trancher un conflit qui dure depuis 1974 au sein de l'Association des marocains en France (AMF)

Face à cette répression sans précédent, nous n'avons cessé de lutter avec les organisations démocratiques et progressistes françaises et les associations immigrées, pour la défense de nos droits.

L'approfondissement de la lutte des classes en France entre les masses populaires françaises et immigrées d'une part, et d'autre part la bourgeoisie représentée par la politique giscardienne a abouti au rejet de cette politique et l'arrivée de la gauche au pouvoir.

Cet événement constitue une nouvelle étape dans l'histoire de l'immigration qui nous donne un nouveau souffle pour une meilleure défense des intérêts des travailleurs immigrés.

Certaines mesures du nouveau gouvernement constituent incontestablement un progrès notable en comparaison avec la situation

Une politique qui se veut solidaire avec le Tiers-Monde, passe nécessairement par le rétablissement des inégalités flagrantes qui sont vécues quotidiennement en France. Cette revendication est d'autant plus possible que le nombre des dépôts de dossiers représente le tiers des prévisions gouvernementales.

La politique d'information : l'ancienne politique dans ce domaine consistait dans une présentation folklorique de nos cultures populaires, et dans la main-mise des autorités officielles des pays d'origine sur l'information.

Les associations démocratiques immigrées n'ont jamais eu accès aux masses médias. Notre association estime qu'il est urgent de créer une structure de concertation pour discuter de la politique d'information qui doit s'adresser non seulement à la population im-

taire vis à vis des décisions et mesures prises par les nouvelles autorités françaises.

Parallèlement, les consulats continuent à pratiquer toute sorte d'obstacles, d'humiliation et de corruption concernant les droits des travailleurs marocains aux passeports et autres papiers administratifs nécessaires à la régularisation de leur situation de séjour et de travail.

De même concernant les accords inter-gouvernementaux, au moment où certains gouvernements des différentes communautés de l'immigration, demandent leur révision, ou arrivent à obtenir certaines améliorations relativement positives, les autorités marocaines de leurs côtés, se cantonnent à appuyer les premiers accords signés en 1963, élaborés à l'époque pour servir les intérêts des patrons et leurs gouvernements, en fait l'immigration ne les intéressent que du point de vue des devises et ce qu'elles représentent comme importance dans le budget de l'état et des affaires de la bourgeoisie compradore « la banque populaire » marocaine étant le principal instrument dans cette transaction, et les « amicales » policières, les agents d'encadrement, de « persuasion » et de prolongement de l'appareil de répression du régime à l'étranger.

La minorité au pouvoir a été mise en place, depuis 1956, pour perpétuer la politique du colonialisme : désintégration totale de l'économie nationale pour servir les seuls intérêts du capital étranger et de la grande bourgeoisie marocaine, les paysans sont chassés de leur terre par ruse ou la force, les richesses de notre pays au lieu de servir les intérêts de l'économie nationale pour garantir le travail, l'enseignement, la santé, à notre peuple, sont gaspillés dans la construction des palais, des villas somptueuses, l'achat abusif des armements et pour servir les tractations économiques des différents rapaces du capital international.

La démocratie et l'apparence de libéralisme

Cette complicité qui s'est traduite dans sa politique de répression, d'exploitation de l'immigration marocaine en France, prend aujourd'hui après le changement du gouvernement français, la forme d'ignorance totale des problèmes dans lesquels se débat la communauté marocaine. Les autorités marocaines, adoptent l'attitude de silence ou plutôt d'absence volon-

D'où l'approfondissement de la crise à tous les niveaux : l'accentuation du chômage, l'augmentation vertigineuse des prix des denrées de première nécessité, les impôts, l'analphabétisme, la misère, les maladies de toutes sortes, la drogue et la répression qui aboutit à interdire le droit minimum d'expression en utilisant les pires moyens : enlèvements, arrestations, torture, procès

préfabriqués contre tout celui qui ose réclamer son droit à la vie, au travail, à la liberté et la dignité.

Telles sont les caractéristiques principales qui ont marqué la réalité de notre pays durant les dernières années, camouflées par la couverture démagogique du « Maroc nouveau », « la paix sociale », « l'unanimité nationale » « la démocratie » et « l'apparence de libéralisme » en procédant à la libération de quelques détenus politiques et le retour de certains exilés, tels sont aussi les éléments qui ont poussé notre peuple à se soulever et accentuer ses luttes revendicatives dans différentes régions et par ses différentes classes et couches sociales.

Du fait de la politique de dépendance totale vis à vis de l'impérialisme, accentué par l'enlèvement du régime dans la guerre réactionnaire au Sahara, qui n'a rien à voir avec les intérêts du peuple marocain, la crise économique et politique connut un aiguisement sans précédent.

Les événements du 20 juin 1981 à Casablanca, sont venus pour dévoiler et porter un coup profond à la politique anti-nationale, anti-populaire du régime. La répression sanglante organisée par le pouvoir le 20 et 21 juin 1981, et la campagne d'arrestations et de procès fallacieux qui s'en suivirent, comme en mars 65, révèle encore une fois la véritable nature du pouvoir.

Ces événements sont venus pour ébranler ce qu'il a bâti depuis 74. Aussi, ils représentent l'expression concrète de la détermination des masses populaires à plus de sacrifices et de luttes. Ils constituent un appel éclatant à toutes les forces militantes pour l'unification de ses efforts, le rassemblement de ses rangs et de l'action efficace afin de réaliser ses revendications urgentes et ses aspirations à la liberté et la démocratie.

Notre association, partie prenante de ces forces, et partie intégrante du peuple marocain, comme elle l'a démontré dans le passé, notamment dans la manifestation du 27 juin 81 à Paris, se doit de continuer à contribuer dans le mouvement de lutte de notre peuple pour :

- les libertés syndicales, politiques et culturelles, et pour la libération de tous les détenus politiques, les manifestants, les militants syndicalistes et le retour de tous les exilés sans conditions.

- dénoncer la guerre réactionnaire au Sahara dont le peuple marocain subit les plus lourdes conséquences économiques, humaines et politiques.

- soutenir et élargir la solidarité avec le peuple palestinien sous la direction de son représentant légitime l'OLP contre tous les projets de liquidation de ses droits légitimes,

- appuyer la lutte des peuples opprimés dans le monde et leurs mouvements de libération du joug de l'impérialisme et la réaction.

Pour tout contact :
A.T.M.F. (Association des travailleurs marocains en France, 32, rue Paul Vaillant Couturier, 92230 Gennevilliers 791 32 22

Opinion :

QUAND LES INCENDIAIRES CRIENT AU FEU

Rappelez-vous : en septembre 1980, lors des fêtes votives de Saint-Chamas, le troisième adjoint au maire, aidé d'un karatéka, poursuivait une voiture transportant de jeunes maghrébins. Il y eut même plusieurs coups de feu tirés. A Valence, puis à Grenoble (en appel) ces personnes étaient condamnées à un an et deux ans d'emprisonnement. Cependant l'un et l'autre ne firent qu'une partie de leur peine, et le troisième adjoint, bénéficiant de la loi d'amnistie, siège à nouveau au Conseil Municipal de Saint-Chamas ;

En dépit des attendus du tribunal de Valence, le journal « *Le Méridional* » publiait à cette époque « *M. Doublet était intervenu dans le cadre de ses fonctions d'officier de police judiciaire contre une bande de jeunes maghrébins venus semer la perturbation dans la commune de Saint-Chamas* ».

LA PLUIE DONNE DES ROSES, LE FEU ENGENDRE DES CENDRES...



Au même moment, un comité « *Charles Martel* » diffusait des tracts, dans lesquels ils exprimaient la haine : « *Les nord-Africains ont déjà spolié nos amis pieds noirs... Maintenant ils envahissent notre pays et notre Provence... Devant cette peste brune, provençaux réagissez !...* » et plus loin « *Agissez avec passion, avec détermination, la rage doit être froide et la nuit votre complice* ».

C'était il y a bientôt un an et nous pouvions penser que tout était fini et que notre village allait retrouver le calme. Quelles illusions !

Au cours de l'été, quelques vols eurent lieu dans Saint-Chamas, comme dans beaucoup d'autres villes d'ailleurs. Les coupables furent pratiquement tous identifiés et arrêtés... En automne, il y eut quelques bris de vitrines de commerçants, assortis de charpadages... Enfin, dans la période des fêtes de Noël, quatre vitrines étaient cassées - acte totalement gratuit puisque non suivi de vol. Les auteurs de ces méfaits n'ont pas été identifiés.

Pourtant, voici que ressurgit la haine, avec « *Le Méridional* » qui à travers la plume de M. Charles Robotti, publie un long article intitulé : « *Face à l'insécurité, la population pourrait créer sa propre milice* ».

Une milice : pourquoi faire ? Ben pour casser du Bougnoule ! Certes, ce M. Robotti ne l'écrit pas, mais il le pense certainement, il suffit de lire entre les lignes : « *Il ne faut pas laisser faire, l'expérience de la fête a bien démontré qu'il fallait agir vite et fort avant d'être contraint au pire* » et ensuite, « *en insistant,*

on vous parle de gens que l'on connaît plus ou moins bien, des personnes d'origine étrangère... certains vont jusqu'à dire « des gens d'Afrique du Nord » en précisant que ce ne sont que des rumeurs... Mais enfin, il n'y a pas de fumée sans feu, nous semble-t-il... »

Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose !

Et si nous faisons une autre supposition : quand il n'y a plus d'arguments, il reste toujours la provocation... Certains n'ont jamais digéré les peines d'emprisonnement de l'adjoint et du Karatéka (vous rendez-vous compte, condamnés car ils ont tiré sur des arabes !) D'autres ont toujours eu le racisme à fleur de peau, tel ce conseiller municipal qui se vante d'avoir participé à la guerre d'Algérie et qui qualifie une partie des administrés de bougnoules, tel ce sympathisant du S.A.C. venu perturber une réunion de l'A.S.T.I. locale et qui passer son temps à jouer les gros bras dans le village.

Le bris de vitrines devient alors un superbe prétexte pour s'en prendre à la communauté maghrébine dont une grande partie est née à Saint-Chamas et a toujours habité là.

Comme par hasard, c'est seulement au moment où la municipalité a changé de couleur - elle est actuellement conduite par un maire giscardien - que les habitants maghrébins, auraient commencé à commettre de graves méfaits.

La vérité est plus simple, on veut chasser cette communauté du village, et on exacerbe la haine pour justifier les fusils.

Que n'entendent-ils la voix de la sagesse ? tous les hommes sont frères.

J. Lemaire.
Conseiller municipal à St. Chamas, et membre de l'ASTI

Lyon : pour en finir ...

Pour mettre un point final à cette pénible (!) affaire d'argent, peut-on vous demander de vous faire l'écho de la note ci-jointe ?

Merci... à bientôt !

La campagne d'avril 1981 pour l'arrêt des expulsions de jeunes a bénéficié, on le sait peut-être, d'une solidarité financière importante.

Au terme de la grève de la faim, le M.A.N. - Lyon s'est ainsi retrouvé avec un « excédent » de quelque 140.000 F. Il lui a alors semblé que cet argent devait servir à des initiatives en rapport avec l'immigration. Mais qui pouvait se prétendre « héritier » ? Comme il fallait s'y attendre, les convoitises ont été nombreuses, et il n'était pas facile de prendre des décisions.

Enfin, une assemblée de personnes ayant participé au mouvement d'avril s'est tenue à Lyon le 29 octobre, suivie d'une réunion en décembre.

Quatre projets ont été retenus :
- Soutien à la création d'un

Bobo à Beaubourg :

LE TEMPLE FERME SES PORTES



Le service de nettoyage en grève à Beaubourg (Photo D. Boeno).

Dimanche au centre Pompidou, les visiteurs frigorifiés, massés sur le parvis, gueulent devant la porte fermée, insensibles aux panneaux explicatifs: Vous vous rendez compte, des gens payés par l'état (sic)!» Ces fonctionnaires (re-sic), tout de même; toujours à demander des sous! Dans le ventre du monstre, au sous-sol de ce temps baroque de la culture moderne qu'est Beaubourg, les membres du personnel (immigrés) de nettoyage en grève se sont consciencieusement agenouillés vers la Mecque et on prié à voix basse :

Deux grèves ont déjà ébranlé « *la Prévoyante* », société de nettoyage qui a passé un contrat avec le centre Pompidou, il y a quelques trois ans. Il faut dire que parler d'exploitation du personnel, dans cette entreprise dont les employés sont à 99 % composés d'immigrés, tient de l'euphémisme,

ainsi que me l'explique un gréviste : « *Nous avons trois échelons de salaires et l'échelon maximum atteint 3 500 F, ce qui est tout dire. Tous les moyens sont bons pour éviter de nous augmenter : l'une se fait accuser de revendre du papier hygiénique, une autre à qui le chef de service donne un congé d'une semaine se retrouve licenciée sur la feuille de paye, c'est l'ouvrier qui doit payer à la banque les soixante francs de frais pour obtenir le duplicata* ». A ces brimades d'ordre général, s'ajoutent les conditions de travail particulières au centre, comme l'exemple de ces deux employées chargées de laver les blouses, enfermées huit heures par jour dans un cagibi de béton, sans chauffage, sans aération, avec la menace d'un avertissement dès qu'elles montrent le nez dehors. Sans parler des rapports avec les agents de la sécurité, dont certains, ouvertement racistes, interdisent aux employés l'accès aux étages : « *Il a fallu l'intervention de la direction du centre pour que les gardiens nous laissent monter prendre un café* ».

A cette ambiance, s'est brusquement ajoutée au début de l'année, la remise en cause par Mme Bain, PDG de la « *Prévoyante* », de l'accord précédemment acquis et qui devait entrer en application en janvier. Accord qui prévoyait un aménagement des horaires qui devrait permettre aux employés de travailler en équipe, donc de choisir leurs horaires, avantage important puisque les horaires imposés (de 6 heures à vingt et une heures) rendent le

travail impossible, les employés habitant tous en banlieue. Lorsqu'il apprend le volte-face de la direction, Rachid, délégué CGT-FSM, essaie de négocier ; peine perdue, il ne verra pas la direction, puisqu'il n'a pas rendez-vous. Dès le lendemain, mercredi 6, la grève est votée à la très grosse majorité, ce qui va conduire la direction du centre à fermer ses portes quatre jours plus tard, devant le blocage de la situation et le délabrement des lieux.

Une direction d'ailleurs gênée, qui joue la carte de la « *non ingérence* » : *Nous sommes les victimes d'un conflit qui ne nous concerne pas directement, m'explique un responsable. Nous avons demandé à l'Inspection du Travail de précipiter autant que faire se peut les négociations, que voulez-vous qu'on fasse ?*

Les animateurs du centre ne se sont pas, eux posés la question. Lorsque je suis allé au centre, voir les grévistes, j'ai rencontré une hôtesse venue soutenir les grévistes : « *Je suis la seule présente, mais l'intersyndicale soutient entièrement le mouvement. Une secrétaire plutôt « à droite » tenait même vendredi un discours de soutien à ses collègues* ».

« *Nous sommes heureux de faire la grève, m'a dit un algérien hilare. On bouffe ensemble, on apprend une sorte de vie communautaire* ». Première déclaration de ce genre, j'ai laissé les grévistes déguster un thé à la menthe, au milieu des affiches de soutien, « *Solidarinosc* », signées par la CGT et la CFDT ...

M.W.

Christian Delorme et
Jean Costil

jeunes

Quand les couples mixtes se séparent

LES ENFANTS DU DESESPOIR

Le nombre des unions mixtes a doublé en 15 ans. Les mariages mixtes sont actuellement de 20 000 en France chaque année. Unions libres et mariages mixtes sont contractés essentiellement entre des françaises et des étrangers (travailleurs immigrés ou étudiants).



Plus de 20.000 enfants par an naissent de ces couples mixtes (mariés ou non), dont 8.000 enfants de mères françaises et de pères étrangers dont un tiers est issu de couples franco-maghrébins.

Mais la vie n'est pas toujours « rose » chez les couples. Le taux de divorce ou de séparation entre français est de 1 sur 4, passant de 1 sur 3 dans le cas des mariages mixtes. 7 à 8.000 enfants sont concernés et deviennent un enjeu important entre les époux. Ils en sont le témoin concret des répartitions de pouvoir dans le couple. Ils portent les marques et mettent au jour l'identité religieuse, culturelle, nationale de chacun des conjoints.

Dans de nombreux couples mixtes, face aux questions posées par

l'éducation de leurs enfants, il y a une sorte de retrait, de refuge dans une idéologie du choix différé sur l'enfant responsabilisé et c'est la formule classique qui ressort toujours : « Quand il sera grand, il choisira lui-même sa religion, sa nationalité ».

Quand les couples mixtes aboutissent à un divorce, c'est alors que se pose le problème de la garde des enfants, chacun des deux parents se réclamant de la justice de son pays. Les enfants se trouvent écartelés non seulement entre leurs deux parents, deux justices, mais aussi entre deux pays. Chaque juridiction saisie applique le droit national à des cas internationaux. Ainsi en Algérie, il existe une convention avec la France (décret n° 80-774 du 1er octobre 1980) de respect réciproque des décisions judiciaires. Les jugements des tribunaux français donnant la garde de l'enfant à la mère, ne peuvent s'appliquer dans la majorité des cas en Algérie. L'histoire se complique lorsque le père profitant de son droit de visite emmène l'enfant dans son pays, le confie à des parents ou à des amis, et, le plus souvent, revient en France où il a son travail.

La mère forte de la décision judiciaire française tente de faire valoir son droit dans le pays où son enfant est tenu, elle s'épuise en vaines procédures. Malgré la signature d'une convention entre l'Algérie et la France, on aboutit à l'impasse. D'autant que le rôle du père se renforce par le code de la famille. Cette situation n'est pas propre à l'Algérie, au Maroc, malgré la convention franco-marocaine relative au statut des personnes, signé à Rabat le 10 août 1981 par Messieurs Claude Cheysson et Mohammed Boucetta, qui s'engagent à s'accorder une entraide judiciaire et à promouvoir leur coopération dans les domaines de la garde des enfants, du droit de visite, et des obligations alimentaires n'a pas pour cela résolu le cas d'enfants enlevés de part et

d'autre. Le marché commun qui instaurerait la libre circulation des personnes et des biens a établi une coopération, très poussée sur les

Aujourd'hui, il semble que les autorités compétentes prennent de plus en plus au sérieux ce problème douloureux.

lenteur... en évitant le racisme et en tenant compte des différences de culture.

A la veille de l'ouverture de l'année de l'enfant en 1978, des spécialistes du droit international, s'étaient réunis pour étudier le problème des enfants enlevés par le parent qui n'en n'a pas la garde. Hormis des textes et du bla bla bla, sur la protection de l'enfant à travers les frontières, il n'est rien sorti concrètement. A la même époque le Conseil de l'Europe à Strasbourg a étudié un projet sur la reconnaissance des décisions judiciaires concernant la garde de l'enfant.

La conférence de la Haye a même fait paraître un rapport sur le « Kidnapping légal ».

Tous se sont penchés attentivement sur ce problème. Il n'y a pas de solution en vue. Mais peut-être, qu'il faut la chercher du côté des parents eux-mêmes ?

Mohamed Nemmiche

Mille enfants concernés

Selon l'Association de Défense des Enfants Enlevés de Privas et le Comité de Solidarité avec les Enfants Déplacés de Jean Costil, le nombre des enfants enlevés atteint le chiffre de 1.000, le plus souvent des enfants d'unions : françaises + algériennes (46 % des

enlèvements)
françaises + Tunisiennes (18 % des enlèvements)
françaises + marocaines (12 % des enlèvements)
viennent ensuite les pays d'Afrique noire : 8 % et pour d'autres pays tels que l'Egypte, la Turquie, l'Iran. Le chiffre global est de 6 %.

plans économiques, douaniers, financiers, mais en a exclu tout statut protégeant les personnes.

Les différentes organisations internationales se sont penchées sur ce problème... avec bien sûr une

Quelques chiffres

Pour l'année de référence (1974), la répartition des naissances en France s'établit ainsi :

- Naissances légitimes totales (A) 731.737
- Enfants de nationalité étrangère (B) 50.483 - 6,9 %
- Enfants français, deux parents étrangers (C) 16.894 - 2,3 %
- Enfants français, un parent étranger (D) 18.047 - 2,5 %
- Enfants dont au moins un parent étranger (E) - (B + C + D) 85.424 - 11,7 %

Source : I.N.S.E.E., tableaux Etat Civil (1974).

Ainsi, naissent 85.424 enfants dont au moins un des parents est étranger. Ce chiffre représente 11,7 % des naissances en France.

Moselle : les « bons vœux » du Conseil Général

Le Conseil Général de la Moselle a voté le lundi 4 janvier une motion demandant « à M. le Préfet de prendre des mesures d'expulsion à l'encontre de tous les immigrés qui utilisent des faux documents pour justifier de leur demande de séjour et de carte de travail ».

Cette motion a été adoptée par une majorité de 28 voix (de droite), alors que les trois élus communistes votaient contre, les élus socialistes refusaient de participer au vote. Dans un communiqué intitulé : « Les bons vœux du Conseil Général à la population étrangère du département », l'association « Accueil des Migrants » proteste contre cette motion qui jette la suspicion sur l'ensemble de la

population étrangère et plus particulièrement les turcs. L'exploitation de la main-d'œuvre immigrée n'est pas nouvelle et nous regrettons qu'une attitude aussi ferme n'ait été prise par le passé, tout comme aujourd'hui, à l'encontre des marchands d'hommes, de ceux qui tirent profit d'une situation inhumaine, de ceux qui organisent et favorisent le travail clandestin.

De plus à entendre les conseillers généraux, il n'y aurait plus de problèmes sociaux une fois les immigrés expulsés ».

C'est apparemment bel et bien le but poursuivi par l'initiateur de la motion ; M. Warhouver, membre en tant que conseiller général, de la commission d'examen des dossiers litigieux de régularisation. Jugez

en plutôt. « Le Préfet prévoit dans son projet de budget 1,23 million de francs pour financer la création d'emplois sociaux chez nous. Je m'interroge car nous acceptons en Moselle des étrangers entrés en fraude », déclara cet élu, avant d'insinuer que le gouvernement régularisait tous les immigrés « sans-papiers », ce qui n'est évidemment pas vrai.

Le Secrétariat d'Etat, qui suit cette affaire ne veut pas lui donner trop d'importance. L'élu ayant menacé de démissionner de la commission ad hoc si le Préfet ne donnait pas de suite à la motion votée, le Secrétariat précise que dans une telle éventualité, il reviendra en Conseil Général de désigner deux autres représentants.

Sénégal : au delà d'une épidémie

Pendant six mois, une épidémie de fièvre jaune a sévi au Sénégal. Pendant ces six mois il y a eu des dizaines et des dizaines de morts à Dakar, des centaines, sinon plus en brousse. La seule arme efficace c'est la vaccination. Or cette vaccination n'est pas obligatoire pour la population sénégalaise, elle ne l'est plus que pour les étrangers qui viennent en Afrique et les africains (privilegiés) qui en sortent.

Il a fallu six mois aux autorités sénégalaises pour enfin organiser une vaccination de masse à Dakar et encore, cela s'est fait sous l'impulsion de l'OMS soucieuse de préserver l'image de marque d'une ville où se tient chaque année des colloques médicaux rassemblant les élites médicales mondiales ! six mois pendant lesquels les morts se sont accumulés.

Cette lenteur, cette inefficacité, montrée en cette occasion, est un exemple parmi d'autres montrant où en est cette bourgeoisie bureaucratique mise en place par les impérialistes français il y a vingt ans, pour remplacer le pouvoir colonial direct contre lequel les populations africaines se révoltaient un peu partout en Afrique. Or ces bourgeoisies bureaucratiques qui gouvernent les états africains ne remplissent plus le rôle qui leur était dévolu, à savoir créer des conditions plus favorables que le colonialisme classique, pour l'exploitation accrue des peuples africains. Partout en Afrique, la famine, les épidémies, les guerres s'installent, comme au Tchad, au Zaïre, en Ouganda, au Nigéria, etc...



Le chaos, la désorganisation est partout. Dans les pays où cet état de décomposition est le plus avancé, comme en Ouganda, ou au Tchad, l'exploitation impérialiste n'est même plus possible ! Pire pour les impérialistes occidentaux, une fraction de la petite bourgeoisie créée par eux se sent devenir plus nationaliste « plus populiste » ! L'Union Soviétique profite de la situation pour jouer un rôle sur ce continent pendant longtemps « chasse gardée » des occidentaux. Ils offrent leur aide militaire, surtout à cette fraction de la petite bourgeoisie mécontente qui aspire à prendre la relève. Il n'est donc pas étonnant dans ces conditions, que les impérialistes s'agitent. C'est l'explication des colloques, des projets, des expériences sur le terrain, qui émanent de tous les organismes de l'appareil impérialiste comme la Banque Mondiale, le FMI qui multiplient en ce moment, les projets de solutions de rechange. Tout cela, bien sûr, étant masqué par le discours humanitaire qui est de l'idéologie pure, les intentions véritables étant de trouver rapidement, avant l'effondrement du système néo-colonial, les formes nouvelles plus adéquates, qui permettront de continuer l'exploitation des peuples africains et d'éliminer leur rivale l'Union Soviétique, qui a elle aussi, de son côté, les mêmes intentions.

Isabelle Eynard-Amin

Le Gabon à l'heure de la contestation : LE TERRITOIRE DES BARBOUZES

En quatorze ans de pouvoir, le président Bongo a transformé le Gabon en une vaste entreprise familiale. Le Népotisme, la corruption, le pillage des deniers et l'arbitraire ont été érigés en institution. Dans sa livraison du 25 décembre, « Sans Frontière » s'est penché sur les pratiques sordides du régime ainsi que sur la répression qui a redoublé d'intensité dans le pays depuis la fin du mois de novembre. Une répression animée et organisée par de drôles de « coopérateurs » qui ne sont en fait que des barbouzes et des mercenaires recrutés par le régime. Ceux-là même qui assurent la pérennité du pouvoir de Bongo depuis l'origine et qui ont fait du Gabon leur place forte en Afrique.

La reprise des cours à l'Université, a été précédée la semaine dernière, par la réinscription des étudiants qui, au préalable, devaient signer une déclaration dans laquelle ils s'engagent à ne plus se montrer hostiles.

Trente mille français environ vivent au Gabon. Choyés par les autorités, ils s'y sentent davantage plus à l'aise que la majorité des 750 000 Gabonais. « C'est normal, dit l'un d'entre eux, puisque le Gabon est le seul pays d'Afrique noire à avoir deux premiers ministres français, l'ancien ambassadeur de France à Libreville, Mr. Delauney, actuel directeur de la société Gabonaise d'uranium, et son successeur à l'ambassade, Maurice Robert »

Avec les changements politiques intervenus en France, M. Maurice Robert, dont la nomination en 1979 à Libreville fut dénoncée par la presse française, a très officiellement quitté le Gabon. Depuis le 14 octobre, un nouvel ambassadeur, M. Robert Cantoni lui a succédé. Mais la tâche qui attend ce dernier sera rude. Et ce n'est certainement pas son prédécesseur que l'on verra souvent, à coup sûr, traîner à Libreville qui lui facilitera les choses. En qualifiant de débile « la politique africaine du gouvernement Mauroy » alors qu'il se trouvait encore en poste, Maurice Robert, qui n'est autre que l'un des grands patrons de la terrible colonie des français installés au Gabon fera certainement tout ce qui est possible de faire pour contre-carrer la politique de F. Mitterrand en Afrique Noire. Ancien colonel du SDECE et ex-chef d'antenne de cette officine à Libreville au début des années soixante, Maurice Robert est probablement l'un des Français les plus introduits parmi certains chefs d'état africains. C'est entre autre, à lui que le président Bongo, son informateur à l'époque doit sa fulgurante carrière. C'est sans doute grâce à lui également que le SDECE, de De Gaulle à V.G.E., a pu faire du Gabon la base la plus importante de ses activités en Afrique Noire. Au point que ce territoire est devenu celui où l'on compte le plus grand nombre de barbouzes, de mercenaires et d'anciens flics de la colonie au Km2.

Leur rôle : assurer la sécurité du régime tout en participant à diverses opérations clandestines de déstabilisation ou de sauvetage dans d'autres pays.

Rien d'étonnant donc si des hommes de l'accabit de Bob

Denard, son ami le colonel Marion, des membres du SAC à commencer par leur secrétaire général M. Debizet ont pignon sur rue à Libreville. « Toute la racaille s'est installée dans ce pays et nous n'y pouvons pas grand-chose of-

Shell-Gabon, vous aurez à priori du mal à distinguer ces coopérateurs très particuliers des vrais. Pourtant, ils sont bien là mais sous bonne couverture : contremaîtres, techniciens, agents d'affaires, prospecteurs, chef de la sécurité à ELF comme le colonel Daniel, cet ancien de la garde présidentielle. Dans cette petite bourgade où les européens sont rois, l'Apartheid n'est pas proclamé officiellement mais c'est tout comme.

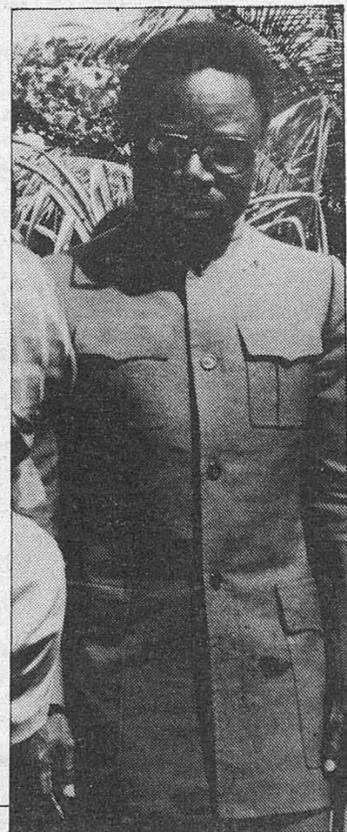
A Libreville, en revanche, tout paraît beaucoup plus limpide. Investis de fonctions officielles, ces coopérateurs très particuliers, sont contraints d'évoluer publiquement. Ils assurent l'encadrement de la garde présidentielle - véritable armée dans l'armée - dirigée par le général Martin dont le second n'est autre que le mercenaire de choc qui a pour nom le colonel Marion. Ce dernier, qui ne s'en souvient, fut le chef de l'expédition ratée contre le régime béninois de Mathieu Kérékou en 1977, et le bras droit de Bob Denard lors du putsch qui a coûté la vie au président Ali Soilih aux Comores.

Outre la garde présidentielle et le

Bongo en otage ?

fiellement, parce que beaucoup de ces individus sont sous contrat avec le gouvernement gabonais sans compter qu'ils sont plusieurs à avoir pris la nationalité gabonaise » objecte-t-on parfois à la coopération.

Un séjour à Franceville, capitale de la province du haut Ogroué, et vous les reconnaîtrez au premier coup d'oeil. Surtout ne vous intéressez pas à l'activité pour le moins suspecte qui se mène du côté de l'aéroport de cette ville. Par contre, à Port-Gentil, poumon économique du pays avec ELF et



service de contre-ingérence où prolifère également cette race d'individus, le CEDOC (Centre de Documentation), qui joue le rôle de service de renseignement généraux et de la sécurité, est aussi leur zone de forte concentration. Les véritables patrons de cette police censée dénicher les opposants au régime, sont le colonel Conan (un homme connu dans divers pays d'Afrique Centrale) et Casimir inspecteur divisionnaire français qui assurent son fonctionnement et qui sont en majorité des anciens de l'Algérie, avaient acquis une telle réputation de brutalité qu'il ne fut pas possible au président Bongo d'ignorer. « Oui, des bavures ont eu lieu. Oui des coopérateurs ont outre-passé leurs ordres. Oui des gabonais ont mal agi à leur côté. De loin en loin, quel gouvernement ne connaît pas ce genre « d'abus » ? devait-il avouer au cours d'une interview accordée au journal le « Monde ».

Mais parler d'abus n'était-ce pas faire preuve d'euphémisme ? Car on ne saurait ranger dans la catégorie des « abus » l'assassinat de Robert Luong amant de Joséphine Bongo, épouse du président ainsi que la mystérieuse disparition du jeune Togolais, Thomas Hontolor, que Mme la présidente poursuivait de ses assiduités. A moins que les barbouzes qui se chargèrent de ces sales besognes aient une fois de plus « outre-passé les ordres ».

Otages des forces qui l'ont portées au pouvoir, le président Bongo n'a jamais véritablement disposé des moyens pouvant lui permettre de contenir ses encombrants « amis ». Cela, ni la France gaulliste, ni la France Giscardienne n'acceptèrent de les lui donner. L'une et l'autre considéraient le

Gabon comme un point stratégique de première importance pour que le moindre risque fut encouru.

Un exemple pour illustrer cet intérêt particulier de la France : rien qu'en 1979, alors que le Gabon était en principe confronté à une grave crise financière, sa balance commerciale dont l'excédent accusait 200 milliards FCFA devait à elle seule, éponger 20 % du déficit de la balance commerciale française. Ce qui n'est pas peu dire. On comprend par conséquent que les autorités françaises d'antan se soient attachées à maintenir un contrôle étroit sur cette manne providentielle. D'où le rôle de prévention qui fut confié à ces barbouzes avec liberté de supprimer les « gêneurs » sans nécessairement requérir l'autorisation du roitelet des lieux. C'est ainsi que fut prise semble-t-il en 1971, la décision de liquider Germain MBA, ancien secrétaire général adjoint de l'OCAM et opposant au régime sans que le président Bongo eut été préalablement averti. « Le cas de Germain MBA n'est d'ailleurs pas le seul. On peut également citer celui de N'Douma Depenaud qui n'était point l'amant de la présidente comme la rumeur l'a laissé entendre. Mais plutôt un politique averti. A plusieurs reprises le président Bongo a été accusé à tort. Et ceux qui le font ignorent la complexité des dessous de la vie politique gabonaise ».

Le vieux forestier qui me tint ces propos en sait effectivement assez long. Selon lui, au moment des élections présidentielles françaises, le président Bongo aurait subi des menaces précises pour avoir tenté de prendre quelques distances vis à vis de ce lobby colonial « Cette démarche était d'ailleurs tout à fait vaine, explique notre forestier, car le président n'est pas à même de se débarrasser de tout ce monde. Et croyez moi en cas de rupture entre le président et ce groupe de gens, ni sa police ni son armée n'arriveront à le sauver ».

L'organisation dont se sont dotés toutes ces barbouzes s'avèrent en effet particulièrement efficace. D'abord simple antenne locale du SDECE, elle s'est petit à petit affranchie de la maison mère au point qu'ils disposent désormais d'une totale autonomie et travaillent en étroite collaboration avec des agents établis dans d'autres contrées africaines. Le groupe est aussi financièrement à l'aise : cela grâce à un véritable racket des grandes sociétés installées au Gabon ainsi qu'à toute sorte de trafics auquel il se livre sur le continent.

C'est donc à la fois contre un pouvoir avide et une armée de mercenaires réputés que les démocrates gabonais sont appelés à lutter. Et si certains au parti socialiste suivent d'un regard attentif ce qui se passe actuellement au Gabon, le rôle que joue actuellement le Président Bongo dans les événements du Tchad, les intérêts économiques en jeu, neutralisent quelque peu le soutien qu'aurait pu leur apporter la gauche française.

Gilbert Makaya



Une commission d'enquête expulsée du Maroc :

Un mois après, la très, très courte visite d'une commission d'enquête au Maroc continue de susciter la colère des journaux officiels et de la radio-TV-marocaine. Ainsi, dans un commentaire du quotidien Maroc-Soir, on lit que cette commission est « une comédie loufoque de soi-disants enquêteurs... un échafaudage de ruses ingénieusement agencées... une histoire absurde et de mauvais goût empreinte d'un bout à l'autre de provocations gratuites et de parti-pris ». Qu'on en juge !

C'est le dimanche 13 décembre 1981 que la commission internationale d'enquête part au Maroc, mandatée par cinq ONG de défense des droits de l'homme (AIJD, FIDH, UAA,...).

Ce mandat lui demande d'enquêter sur plusieurs points dont : « les conditions de mort d'arrestation et de détention, les procédures judiciaires, le 20 et le 21 juin 1981 et depuis ces deux dates, la disparition de civils et de militaires et la situation permanente de non droit ».

La commission qui prévoyait de passer plusieurs jours au Maroc était composée de Me. Gifford, membre de la Chambre des Lords, Me. Goffin, membre du Comité Cen-

pour faire leurs valises car ils vont être expulsés.

Au téléphone, le Secrétaire Général du Ministère de la Justice répond qu'il ne peut plus rien faire. Un deuxième personnage membre, à l'en croire, du cabinet du gouverneur, entre alors en scène. Il insiste pour inviter les cinq personnalités à déjeuner, les ramène à leur hôtel après un repas somptueux, leur offre des cadeaux, et leur dit qu'ils doivent quitter le Maroc par l'avion qui part de Casa à dix-sept heures. Amenés à Casa, les membres de la commission vont rester jusqu'à leur expulsion le mardi à dix heures dans le hall de l'aéroport.

Ils vont passer une nuit mouvementée : fouilles, saisies de papiers et de cassettes, « épithètes mal-sonnantes » à l'égard de l'avocat belge, etc...

Bref, une nuit blanche et sous haute surveillance à tel point qu'un policier n'hésite pas à saisir la constitution marocaine (dont l'article 11 garantit le secret de la correspondance) brandie par M. Goffin. Tel fut le déroulement de ce voyage au Maroc, « pays d'accueil, de tolérance, et de liberté » comme dit Maroc-Soir.

A titre d'exemples, ce quotidien aurait pu citer la condamnation le mardi 12 décembre de 21 étudiants à des peines allant de huit mois à trois ans de prison, l'installation



tral de la Ligue Belge des Droits de l'Homme, Antoine Lazarus, Professeur à la Faculté de Médecine de Paris, l'Amiral Sanguinetti, et Me. Seck, ancien bâtonnier du barreau de Dakar et Président de l'Union Interafricaine des Avocats.

Arrivée à l'aéroport de Rabat, le dimanche à 22 heures, la Commission est accueillie par des parlementaires de l'USFP.

Commence alors ce que l'Amiral Sanguinetti appelle : « La première phase où la Commission est libre de ses mouvements ».

De l'hôtel, où elle note une présence policière, elle tente le lendemain matin de prendre rendez-vous avec le Ministre de la Justice, et en attendant, rencontre brièvement le bâtonnier Seddiki : « Comme vous voyez, nous n'avons pas trainé dans la subversion » commente l'Amiral. Nous sommes le lundi 14 décembre et il est midi : c'est alors le début de la deuxième phase. A l'hôtel, un commissaire dit aux membres de la Commission qu'ils ont cinq minutes

des vigiles à l'université, les attaques des facultés de Rabat, Casa, Fès et Marrakech, ou parler de l'état de santé de Me. Bouabid déporté depuis le 7 octobre 1981 à Missouri, avec ses 2 camarades du bureau politique de l'USFP.

« Enlevés manu-militari dans la nuit du 6 au 7 octobre, précise un communiqué de ce parti, de la prison civile de Rabat, ils sont détenus, à plus de 400 Km de là, dans un local administratif improvisé en prison particulière. Après avoir été maintenus dans un isolement absolu durant plus de deux semaines, ils ne sont autorisés à communiquer avec certains de leurs avocats après l'autorisation préalable, pour chaque visite, du directeur de l'administration pénitentiaire. »

En violation de quatre articles du code marocain de procédure pénale : l'article 458, 429, 653 et 529. Un pays de tolérance et de liberté, vous dit-on.

Khammar Elyazami

LA JOURNEE DU PEUPLE NOIR

Les 9 et 10 janvier se tenaient au studio Bertrand la troisième commémoration de la journée du peuple noir. Le programme initialement annoncé s'est singulièrement réduit et transformé aux fil des années. Le retard de certains invités, la nécessité de faire passer quelques musiciens avant 10 heures, l'absence de conférenciers attendus mais non confirmés devaient ternir le déroulement de cette première journée.

Le public déjà passablement frustré dut supporter une fois de plus les aléas de la programmation déjà perturbée, auxquels s'ajoutaient les contraintes d'un contrat avec la gérance plutôt pointilleuse sur les clauses touchant notamment « les décibels ». Après la prestation du groupe de Dou Kaya, le temps a manqué au groupe de reggae « Freeman » qui fut sommé de jouer le temps d'un morceau ou deux, ce qui déclencha la colère des musiciens et d'une partie des jeunes présents dans la salle.

La tension monta d'un cran pendant la pause lorsqu'assis au bar que le studio n'avait pas voulu louer, je pus entendre un flot de prestations sur le comportement des gars contrôlant les tickets, les contradictions d'une journée militante dont la non gratuité et l'exigence des organisateurs s'accordaient mal d'un public réagissant parfois en « clients ordinaires » puisque l'accueil leur semblait à la limite de l'arnaque comme dira avec amertume un spectateur assidu et acquis aux idées qui fondent la J.P.N.

Les discours du représentant de l'ANC et de l'ambassadeur

d'Angola furent les rares événements qui donnèrent une touche solennelle à cette réunion qui ne trouvait toujours pas le « soul », la « vibration » qu'elle était censée insuffler à la salle venue chercher le feeling qui parcourt les diverses communautés de « la diaspora ». Francis Bebey eut la tâche de clôturer la soirée au moment où le courant avait singulièrement baissé entre les syndicalistes de la FETRANI, les gérants, les jeunes de la commission les accusant de soumission, les « rastas » amers remballant leur matériel.

La dernière journée se passait avec moins d'accrocs, la FETRANI ayant manifestement choisi le minimum « syndical » : ainsi fut écarté Paul Dakeyo dont les poèmes sur l'Afrique australe et l'Apartheid convenaient à souhait aux circonstances.

On regrettera aussi dans un autre registre l'annulation du spectacle de Lucky Zebila dont les ballets auraient pu rehausser un cérémonial peu fantaisiste. Le groupe Freeman qui n'avait pu jouer longtemps la veille avait incontestablement séduit le public, les rumeurs annonçant un autre passage s'estompèrent au grand dam des types comme moi qui furent littéralement fascinés par l'authenticité et la présence scénique des musiciens de ce reggae « africain ». La fin de la soirée fut conclue en apothéose par un concert d'Akendengué, lequel aurait eu assez de temps pour faire sa « balance » et exécuter complètement un numéro qui fut un grand moment.

L'épisode de Leysin fut évité et

le poète put donner libre cours à son émotion, livrant un son plus dansant, des cuivres forts étonnants (des climats entre Dibango et Prince N. Mbarga), des poèmes qui surent apporter la solennité qui manquait. Impossible au profane de s'expliquer la situation de « seconde zone » qui est toujours celle de Pierre.

La journée de la « J.P.N » a révélé les failles et les difficultés des africains gérant ce genre de manifestation ; les problèmes de coordination, la gestion de la programmation et les termes d'un contrat négocié au rasoir ont failli ternir et auront entaché - en tout cas - la qualité de l'événement.

La FETRANI devra réfléchir sur le bilan d'une pratique que son président qualifie de nouvelle (commissions associées) et l'importance de la dimension du public (nombre et diversité accrue). Il faut néanmoins rappeler le manque de moyens et d'hommes nécessaires qui aura réduit la portée d'une initiative à encourager. Il reste à prouver par contre que la célébration, chaque premier dimanche de l'année de la résistance à la barbarie boer et plus qu'un rituel ;

l'unité politique, le Panafricanisme fonctionnent encore trop au registre du fantasme.

Ces journées et leur prise en charge auront révélé l'incroyable distorsion entre un désir de fête et de cohésion bien réels et la longue maturation d'une organisation qui marrie encore mal les exigences morales ou politiques avec vicissitudes du business « I and I », we'll overcome.

B.N.

Le bloc-notes de Macodou N'Diaye

UTOPIE ET REALITE

1981 s'est achevé. Une année de plus qui passe. Que représente t-elle dans ce gigantesque cursus universi, sinon que chaque seconde écoulée signifie la détresse et la faim pour des millions de gens emberlificotés dans la farine du désespoir, du tragique et de l'indifférence.

Reagan continue de psalmodier ses litanies sur la liberté, sur le rééquilibrage des forces militaires entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique.

Brejev envoie ses chars là où les intérêts stratégiques de l'URSS commandent de le faire, sous le couvert du sacro-saint principe de l'internationalisme.

Que savent-ils de la liberté, de l'espoir, tous deux, quand les trois quarts de l'humanité sont plongés dans la faim et les ténèbres, que 15 millions de personnes meurent chaque année de faim dans le monde, qu'il suffirait de 17 milliards de dollars pour endiguer ce fléau !!!

Sait-on que 17 milliards de dollars représentent quinze jours de dépenses militaires d'une grande puissance.

Alors, de qui se moque-t-on ? Reagan et Brejev sont des imposteurs. L'un affame le monde par le biais de ses multi-nationales agro-alimentaires, l'autre écrase toute velléité de liberté au nom d'un socialisme poussièreux et inégalitaire auquel seuls croient quelques « gogos » attardés.

Haïti, vous connaissez ? Pour les touristes, c'est une île des Caraïbes - soleil, sable fin, gentils haïtiens qui n'en finissent pas de se trémousser au son du tam-tam vaudou...

C'est de Haïti au siècle passé que s'éleva la grande clameur du peuple noir, la première grande révolte d'esclaves des temps modernes.

Haïti, première république noire dans le monde.

Aujourd'hui, Haïti vend des esclaves à Saint-Domingue ; cela fait plus de vingt ans qu'une dynastie sanguinaire est au pouvoir, massacrant, pillant, affamant le peuple d'Haïti. Il paraît que les haïtiens pauvres pour survivre vendent leur sang qui est mis en banque dans les laboratoires sophistiqués des Etats-Unis...

Ceux qui tentent de quitter cette île maudite sont parqués dans des camps en Floride en attendant d'être refoulés.

Que Reagan et ses conceptions de liberté à la noix aillent au diable !

Cette semaine il y avait une manifestation devant l'ambassade de la République Sud-Africaine. Peu de monde. Le froid peut-être. Où sont passés tous les roquets qui aboient pour la Pologne et qui font légion. Glucksmann, Bernard Henri Lévy, je vous enverrai une carte d'in-

vasion pour la prochaine manif contre l'Apartheid.

Hissène Habré continue de faire avancer ses troupes et occupe de plus en plus de terrain, laissé libre par le départ des libyens.

Que font les troupes de l'OUA ? Elles jouent à la parade en voulant établir un prétendu tampon entre les forces de Hissène Habré et celles du GUNT. Soyons logiques ! Ou bien on se dit que Goukouni est le représentant légal du peuple tchadien en attendant des élections, dans ce cas Hissène Habré est un imposteur que les troupes de l'OUA doivent combattre, ou bien on décide que toutes les tendances doivent s'asseoir autour d'une table de négociations, que le GUNT soit dissous et que des élections soient organisées.

De tout ceci d'ailleurs la population se fout ! Elle crève de faim et ne comprend presque rien à ces querelles de caciques.

Au point où vont les choses, l'on se demande s'il restera grand chose au Tchad, sinon des cailloux et des chacals.

Nous aurions aimé que « Sans Frontière » fût invité lors de la présentation des vœux au Président de la République le 1er janvier dernier.

A moins que la presse immigrée n'ait pas encore droit de cité.

En attendant, nous présentons nos vœux à la « force tranquille ».

Un héritage explosif aux Antilles :

LE GOUVERNEMENT A INTERET A CHOISIR VITE !

Passée inaperçue en France, une décision du dernier Conseil des Ministres a fait l'effet d'une bombe dans les DOM et TOM. La proposition de loi faite par Emmanuelli, Secrétaire d'Etat aux DOM et TOM, visant à proroger d'un an les mandats des conseillers généraux d'Outre Mer a été rejetée par F. Mitterrand qui l'a jugée inopportune.

Apparemment sans importance, cette décision de l'Elysée risque d'avoir de profondes conséquences sur la vie politique antillaise ou plus exactement sur le microcosme politique guadeloupéen et martiniquais. Pour le comprendre, il importe de partir de la case départ autrement dit du 10 mai.

Au lendemain de la victoire de la gauche française aux présidentielles, les socialistes ont hérité d'une situation antillaise explosive. La crise économique et le chômage y atteignent des proportions inimaginables, la tension politique se manifestait par une répression de plus en plus brutale à l'encontre des anticolonialistes et la violence organisée y faisait une apparition spectaculaire. Confirmant ceci, les scores du 10 mai avaient montré que les extrêmes prenaient le dessus ; d'un côté, la droite départementaliste obtenant 80 % des exprimés, de l'autre l'abstention prônée par la plupart des organisations anticolonialistes atteignait des sommets jamais vus. Entre ces deux forces, les modérés, fédérations socialistes, PC Guadeloupéen et Parti Progressiste Martiniquais, qui soutenaient Mitterrand réalisaient des scores ridicules.

Face à cela, le gouvernement, en la personne de M. Emmanuelli tenta avant toute chose de rassurer les tenants départementalistes en affirmant la volonté des socialistes de garder les Antilles dans le cadre français. Mieux, on assista à une politique du zig-zag quant à la question du statut. En un premier temps, il ne fut pas question de statut spécifique pour les DOM, puis on parla d'un aménagement de

la loi de décentralisation à l'Outre Mer.

En dépit de cette politique ne remettant nullement en cause le statut actuel de type colonial, on assista au sein de la gauche antillaise à un assaut de bienveillance vis à vis du pouvoir et à un reniement des positions passées. Par exemple le PC Martiniquais oubliant qu'il avait appelé à l'abstention le 10 mai se prononça pour la décentralisation qu'il refusait six mois plutôt.

Aimé Césaire, à qui une vague mission culturelle a été offerte, jusque là champion du nationalisme déclara unilatéralement un « moratoire » sur la question nationale.

En Guadeloupe, il en fut de même. Seule exception notable à cet aller simple à la soupe, les forces patriotiques guadeloupéennes regroupées autour de l'Union Populaire de Libération de la Guadeloupe.

Quant à la droite départementaliste, mal remise du 10 mai français, elle resta silencieuse jusqu'en septembre 81. A partir de cette période, reprenant du poil de la bête en observant les hésitations gouvernementales, elle se lança dans une campagne pour réclamer du gouvernement français qu'aucune disposition législative différente de celle de la France ne fut appliquée dans les DOM.

C'est dans ces conditions que fut posée la prorogation d'un an des conseillers généraux. M. Emmanuelli comptait utiliser cette période pour calmer les craintes de ceux qui croient faussement leurs avantages et privilèges mis en cause par la décentralisation. Quant à la gauche traditionnelle des Antilles dans sa démarche



profondément électoraliste, elle voulait profiter de ces quelques mois pour renverser la vapeur avec l'aide gouvernementale. Autrement dit, si la droite faisait pression, la gauche antillaise attendait tranquillement la prorogation.

Dans ces conditions, il était fatal que l'Elysée, sensible aux pressions et « se déterminant selon le vent », décida en faveur de la droite à la grande désillusion de la gauche et de la rue Oudinot.

Les conséquences d'une telle décision sont à mesurer à leur juste valeur. Il importe peu aux peuples martiniquais et guadeloupéens de voter ou non en mars 82. Cela ne lui fera ni mal ni bien. En revanche les conséquences au niveau des appareils politiques risquent d'être nombreuses et peuvent entraîner une reprise plus rapide que prévue du processus de radicalisation en apparence freiné depuis le 10 mai.

En premier lieu, c'est un camouflet pour M. Emmanuelli qui s'était engagé publiquement pour une prorogation. Il est à se demander si le prochain remaniement ministériel ne le fera pas retourner dans sa circonscription des Landes. D'autant plus qu'il n'est un secret pour personne qu'un ancien délégué national des DOM et TOM du Parti Socialiste piétine d'impatience pour prendre la relève.

Camouflet aussi pour les fédérations socialistes dont il est prouvé une fois de plus que les avis ne sont pas pris en compte à la direction du PS et à l'Elysée.

Enfin, camouflet pour les directions des partis traditionnels de gauche antillaise qui depuis le 10 mai misent sur la collaboration avec le pouvoir. La décision de F. Mitterrand devrait les faire réfléchir sur l'ingratitude du prince ou tout au moins donnera un argument de poids aux radicaux de cas organisations qui combattent la décentralisation.

Dans ce cadre, il est à prévoir des changements d'orientation ou des scissions importantes.

Mais au delà de ces péripéties politiciennes, l'essentiel est que les peuples concernés n'ont guère constaté de changement depuis le 10 mai. Pire la situation économique se dégrade de plus en plus et de nombreuses grèves se développent. Aujourd'hui le gouvernement socialiste joue sur du velours grâce aux reniements des forces de gauche traditionnelles qui passent leur temps à négocier dans les couloirs du pouvoir et ont renoncé à toutes mobilisations populaires. Mais ce faux état de grâce ne durera pas longtemps. F. Mitterrand vient d'illustrer qu'il n'entend que la voix des plus forts.

Ceci est favorable à plus ou moins long terme aux organisations et aux hommes qui refusent les aménagements et les déguisements du statut actuel. Décolonisera ? Décolonisera pas ? Le gouvernement a intérêt à choisir vite. Bientôt il risque d'y être contraint...

NEG MAWON



San-Salvador : l'union fait la force

Les forces régulières salvadoriennes ont entamé depuis le jeudi 7 janvier une des plus importantes opérations militaires contre le front national Farabundo Martí pour la libération nationale (FMLN) dans la région du volcan Chinchontepec. Des unités de l'artillerie, du centre d'instruction des cadres de l'armée ainsi que des « bérets verts » américains participent à cette opération qui a pour objectif l'élimination systématique de la résistance salvadorienne.

Le silence est d'or :

Le silence doit être l'une des principales vertus des marines surtout s'ils sont chargés de la préparation des déplacements en hélicoptère du président Reagan comme c'est le cas pour les deux sergents qui ont été sanctionnés pour avoir dans un moment de lyrisme amoureux, dévoilé à deux américaines rencontrées dans un bar, lors du voyage de Monsieur Reagan à Cancun, un ordre de mission donnant minute par minute la position de l'hélicoptère présidentiel.

Liban : Whisky à gogo

D'après une étude statistique de l'hebdomadaire libanais « la revue du Liban », le libanais serait avec une consommation de 155 litres de whisky par an, le troisième consommateur après les américains et les allemands. L'explication de ce phénomène est due à l'existence à Beyrouth d'un des plus grands marchés d'alcool de contrebande.

Andréas, où t'a mis le mort ?

Mort samedi des suites d'une crise cardiaque à Athènes où il avait été invité par le premier ministre grec, monsieur Andréas Papandréou, le leader de l'opposition soudanaise, monsieur Shérif Hussein Hindi, est l'objet de réclamations à la fois des autorités soudanaises et des autorités libyennes qui veulent que le corps soit enterré chez eux...

Algérie « image de marque »

Dans le but d'assurer aux algériens « des conditions de séjours décentes à l'étranger », le gouvernement algérien vient de décider qu'il sera désormais accordé 1.300 Francs français aux citoyens désirant se rendre à l'étranger au lieu de 400 Francs.

Un autre objectif est visé par cette nouvelle réglementation, celui de réduire les pratiques spéculatives sur la monnaie algérienne. Pratiques qui consistaient à échanger les dinars à un taux très bas...





Tiers-mondiste pourquoi faire ?

SOLAGRAL

SOLAGRAL (Solidarités agro-alimentaires (1) a été créée en novembre 1980. Ses fondateurs sont partis de la constatation suivante : les activités agro-alimentaires constituent le principal ensemble d'activités agro-économiques dans le monde jusqu'à 80 % des activités dans certains pays du Tiers-Monde ; par conséquent, « en travaillant sur l'agro-alimentaire, notre réflexion et notre action portent sur notre propre réalité », car « nous sommes tous dans l'agro-alimentaire, ne serait-ce qu'en consommant ».

On constate que se développe au niveau mondial une interdépendance économique de plus en plus poussée. Et cette mondialisation croissante des rapports économiques rend de plus en plus difficile la maîtrise des modèles de production et de consommation, et des crises qu'ils entraînent. D'où la nécessité de ce « Nouvel ordre économique international » dont on parle beaucoup. Mais le risque est qu'il soit lui aussi la propriété exclusive des « spécialistes » et des « grands responsables » qui, une fois de plus, décideront de notre avenir sans que nous ayons la possibilité de nous exprimer.

C'est pourquoi il faut que s'établisse « une réflexion organisée » permettant la « compréhension des réalités vécues » et la recherche de « solutions pour le milieu où nous nous trouvons ». C'est dans ce cadre que veut s'inscrire l'action de SOLAGRAL, qui s'est fixé deux objectifs : « réduire les dépendances et construire les solidarités ».

Réduire les dépendances : les interdépendances économiques évoquées plus haut se réduisent le plus souvent à un état de dépendance des pays en développement. Pour changer cela, il est nécessaire de poursuivre les réflexions et les études sur les modèles de développement dits « autocrates », les « technologies appropriées », les modèles de consommation... SOLAGRAL « adhère à ces interrogations. Il (lui) semble en effet que la mise en place de relations économiques internationales implique des changements à tous ces niveaux car l'évolution passée montre que de grands changements structurels ne se font pas sans petits changements dans le comportement d'un grand nombre d'individus ».

Construire des solidarités : l'intégration économique inter-

nationale impose des limites aux « modèles autocrates » ; il s'agit alors de « transformer les liens » unissant les économies nationales de façon à promouvoir des règles du jeu plus justes. Pour atteindre cet objectif, il faut « contribuer à la mise en place de solidarités directes de peuples (...) à partir d'expériences concrètes, si limitées soient-elles ». Mais, dans tous les cas, « l'action menée doit avoir un lien avec les problèmes qui nous concernent ici ».

La spécificité de SOLAGRAL par rapport aux autres organisations tiers-mondistes est qu'elle veut être « une structure de service ». Elle « n'est pas un groupe d'action, d'intervention sociale » ; son objet est « d'alimenter la réflexion de mettre en relation, de fournir des moyens aux organisations et aux groupes engagés ».

Ces moyens consistent essentiellement en de l'information déjà élaborée (montages dossiers, audiovisuels) ou non, et aussi en réseaux de contacts.

L'association publie depuis la fin de l'année dernière un périodique, « la lettre de SOLAGRAL » (2). Ce bulletin veut « présenter une information, facilement utilisable, à tous ceux qui s'intéressent aux problèmes alimentaires dans une optique de solidarité internationale, et « briser le cloisonnement entre les secteurs socio-professionnels et les groupes militants dans le secteur agro-alimentaire ». Il ne s'adresse pas « au grand public », mais plutôt à « tous ceux qui, intéressés par ce thème, peuvent être des relais d'information par leurs activités professionnelles, associatives, syndicales... » (on retrouve ici la vocation de « structure de service » de SOLAGRAL).

« La lettre de SOLAGRAL » est donc conçue comme « un outil d'animation » avec un aspect « formation-information » (présentation de dossiers : sur l'alimentation des nourrissons dans le n° 1, et sur le manioc dans le n° 2 ; articles d'introduction à certains thèmes) et un aspect « information pratique » (fiches d'animation pédagogique, revue de presse et de livres, agenda, bourse-échanges...).

Jibé
(1) SOLAGRAL, 15 av. Trudaine, 75009 Paris (tél. : 526 02 81)
(2) « La lettre de SOLAGRAL », 100 rue Saint-Hélier, 35100 Rennes (tél. : (99) 79 22 40).

France-Nicaragua

LA TROISIEME VOIE DE L'EUROPE

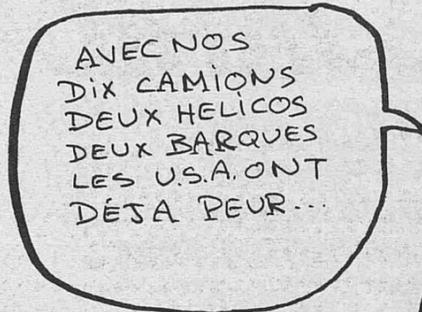
Selon les confidences des autorités françaises à l'Express, la France s'est engagée, dans un contrat signé en décembre, à livrer des armes à la révolution Nicaraguayenne. Plusieurs dizaines de camions, deux hélicoptères « Alouette 3 », deux patrouilleurs et la formation de marins et d'aviateurs soit quelques cent millions de Francs. Beaucoup de bruit pour un petit contrat qui a surtout valeur de symbole.

Symbole sur le plan de la politique française intérieure d'abord, la nouvelle permettant - à peu de frais - au gouvernement socialiste de concrétiser d'une part la déclaration française mexicaine du mois d'août (qui considérait la guérilla salvadorienne comme « une force politique représentative ») et d'autre part les déclarations de Claude Cheysson, ministre français des relations extérieures, qui avait déclaré cet été que l'aide de la France au Nicaragua « pourrait parfois se traduire par une certaine agressivité à l'égard des Etats-Unis ». Le contrat d'armement paraît être l'aboutissement symbolique de ces déclarations qui faisaient suite à la visite à l'Élysée, en juin dernier, du père Migue d'Escoto, ministre des affaires étrangères du Nicaragua et membre fondateur du Comité International de Défense de la Révolution Sandiniste. Autant d'actes qui ne peuvent que plaire aux militants français et renforcer leur adhésion à la politique gouvernementale.

Dans les faits pourtant, « l'agressivité à l'égard des USA » s'avère être, elle aussi, très symbolique. Charles Hernu, ministre français de la défense, se montre soucieux de ne pas heurter les directives américaines. « Jamais les USA n'ont fait connaître à la France qu'il ne fallait pas vendre de matériel de défense au Nicaragua. Ce pays ne nous a jamais été indiqué comme figurant dans un embargo possible », a-t-il déclaré au Monde.

Or, même si la précision est purement formelle, on peut se demander ce qui se serait passé, si les USA avaient exprimé leur

MALGRE CHEYSSON ON NE S'EST BROUILLÉ AVEC PERSONNE...



1982, PAR COURBS.



volonté ; et c'est sans doute pour éviter un conflit ouvert avec les Etats-Unis que la décision française a été tenue secrète le plus longtemps possible.

Toutes les déclarations françaises insistent sur la banalisation du contrat signé, précisant à qui veut l'entendre que le matériel vendu est « non offensif » et « non réexportable ». Autant de clauses aussi régulièrement ratifiées que quotidiennement violées, mais l'important pour les autorités françaises semble bien être avant tout de minimiser la portée de l'accord franco-nicaraguayen, de façon à ce que la réaction des américains, si elle doit être vive, ne soit qu'« émotionnelle », pour reprendre une formule du ministère français.

Autre argument développé par la France - et repris presque intégralement par le New-York Times de ce week-end -, soustraire

Nicaragua devrait-il être considéré de façon totalement différente ? » demande encore le journal.

C'est que le problème ne se pose pas du tout de la même façon, car ce que symbolise ce contrat, c'est surtout l'indépendance de l'Europe, France en tête, vis-à-vis des USA.

En effet, il se trouve que l'Amérique a plus que jamais besoin de la France, afin notamment d'aplanir les difficultés qui apparaissent dans les relations USA-Europe, en particulier à propos de la Pologne. La France peut donc se permettre une certaine indépendance, une sorte de troisième voie, marchandée comme suit : « Si vous nous laissez vendre nos armes au Nicaragua, nous condamnons l'interventionnisme soviétique selon vos directives » chose d'une importance stratégique capitale pour les USA.

Dont acte lors du communiqué commun dans lequel Hernu et

Beaucoup de bruit pour un petit contrat

la révolution nicaraguayenne à l'emprise soviéto-cubaine.

« Lorsqu'un pays s'adresse à la France pour un contrat de ce genre, déclare encore Charles Hernu, c'est généralement le signe qu'il cherche à échapper à une dépendance ».

En clair, il est préférable pour tout le monde, y compris pour Washington, que les révolutionnaires latino-américains aillent chercher leurs armes à l'Ouest plutôt qu'à Moscou via Cuba. L'argument est pour le moins ambigu, pour un gouvernement qui affirme par ailleurs que « tout ce qui permettra de sortir de Yalta sera bon », puisqu'il implique la volonté de conserver l'Amérique Latine dans l'un des deux camps, justement définis à Yalta.

Paradoxalement, on discerne dans les déclarations françaises des éléments de l'analyse faite par Washington sur la situation en Amérique du Sud (à savoir que les révolutionnaires latino-américains sont manipulés par Moscou, ce qui reste à prouver), pour une décision qui va à l'encontre des intérêts américains. Le New-York Times, qui reprend presque in extenso l'analyse française, ajoute encore que les USA apportent leur aide au Zimbabwe, dont le premier ministre est « ouvertement marxiste ». « Pourquoi le

Weinberger (homologue US du ministre français), notent « la responsabilité de l'URSS dans les événements de Pologne » et expriment « leur inquiétude concernant la très forte pression soviétique contre les efforts polonais de réforme ».

La France se trouve donc, par l'intermédiaire de ce marché en tête sur tous les plans : A l'avant-garde d'une indépendance européenne, elle bafoue poliment une Amérique impuissante, auréolant son geste de l'image avantageuse d'un pays libérateur. (Avec en prime la possibilité de se faire prier, voire de refuser carrément de suivre les USA dans leur volonté de sanction économique à l'égard des pays de l'Est).

Ce qui est symboliquement mis en marche, avec toutes les précautions d'usage de part et d'autre, semble être beaucoup plus l'indépendance de la France devant les USA, que celle du Nicaragua face à l'URSS. Si une troisième voie est ici testée, c'est bien celle qui conduirait la France, à terme évidemment, en dehors de Yalta, les intérêts nicaraguayens servant plutôt de prétexte et passant encore une fois au second plan.

Marc Weitzmann.

répression

L'Iran entre les exécutions et la résistance

QUE SONT DEVENUS LES MOUDJAHIDINES ?

Accusés de la plupart des « actions subversives » contre la république islamique les moudjahidines Khalq sont tantôt réduits à néant et ne représenteraient plus rien et seraient même « finis » d'après les autorités iraniennes.

Samedi dernier, la télévision iranienne diffusait les « repentirs » des trois responsables moudjahidines exécutés le 27 décembre, Mehdi Bakharai, Mokarram Dust et Hamid Shirazi, poursuivis notamment pour « complicité » dans l'explosion du siège du PRI, « sabotage », « assassinats » et vols de documents gouvernementaux de l'ancien et nouveau régime.

Il y a un peu moins de trois mois, les autorités iraniennes annonçaient que les « Moudjahidines » Khalq (gauche islamique), étaient démantelées à 80 %. Or, l'insistance avec laquelle aujourd'hui encore, les médias iraniens vilipendent quotidiennement les « hypocrites » et leur attribue la plupart des attentats, semble indiquer la persistance d'un problème « Moudjahidine ».

Il suffit d'ouvrir les journaux iraniens, d'écouter la radio, ou de regarder la télévision pour constater que, si l'on excepte les annonces d'affrontements sporadiques au Kurdistan, la majorité des informations concernant la « contre-révolution », se rapporte aux « Moudjahidines ».

Trois exemples relativement récents. Le 24 Novembre, attentat à la gare de Téhéran (trois morts) : attribué aux « éléments mercenaires des étrangers et des hypocrites », une des multiples appellations officielles des « moudjahidines ».

Second exemple : le 27 novembre, plastiquage d'un grand

magasin « Qods » au centre de Téhéran (quatre morts) : imputé aux « hypocrites » le lendemain.



Khatami, un député du PRI

Dernier exemple : le 11 décembre, Radio-Téhéran accusait les « Moudjahidines » d'être les auteurs de l'attentat mortel contre l'imam de la prière de Chiraz, l'ayatollah.

Dans tous ces cas, notent les observateurs à Téhéran, comme (partisan de dieu) à l'assassinat en d'ailleurs dans la plupart des autres, les « Moudjahidines » Khalq n'ont pas revendiqué ces actions meurtrières, tout du moins en Iran.

Outre ces « coups » spectaculaires, les « Moudjahidines » sont accusés d'être responsables de toute une série de petits attentats qui vont du « cocktail molotov » lancé d'une moto sur le magasin d'un commerçant « Hezbollahi » pleine rue de « gardiens de la révolution ».

Les autorités accusent aussi avec insistance l'organisation de Massoud Khadjavi de vouloir saboter l'économie. Accusation d'autant plus signifiante que l'Iran est plus que jamais confronté à des problèmes économiques aggravés par la guerre avec l'Irak qui a absorbé cette année six milliards sept de dollars (près de 56 % du revenu

pétrolier).

Deux autres signes révélateurs : les « Moudjahidines Khalq » constituent le « gros » des exécutions annoncées par la presse et la radio-télévision : sur les 179 annoncés officiellement en décembre, 125 concernaient les « Moudjahidines ». Par ailleurs, lorsque la télévision iranienne diffuse des scènes de repentir, il s'agit la plupart du temps de « Moudjahidines » ou de sympathisants de l'Organisation qui confessent leurs actions passées.

Toutes ces indications amènent à une constatation : que les « moudjahidines », certainement durement touchés par la répression soient actuellement forts ou faibles, voire même carrément éliminés, les autorités iraniennes s'attachent à ce qu'il n'en reste rien, physiquement ou politiquement.

Les autorités insistent bien sur le fait que tous les actes imputés

aujourd'hui aux « Moudjahidines » sont isolés et prouvent qu'ils sont « désespérés ».

Mais parallèlement à cette insistance des médias iraniens, le Président de la République, l'hodjatoleslam Ali Khamenei, a dénié pour sa part, toute prédominance des « moudjahidines » khalq dans l'éventail de la contre-révolution.

Selon lui, les autorités n'ont pas une « lutte particulière à mener contre un groupe spécifique ». Pour le Président, les « Moudjahidines » n'ont en Iran, que l'importance que leur confère « artificiellement l'impérialisme mondial ».

Il ya donc deux discours face aux « Moudjahidines » : d'une part, ceux-ci sont « finis » et ne représentent plus rien. D'autre part, ils sont accusés de la plupart des actions subversives contre la République islamique. Il est de ce point de vue révélateur, que l'un des slogans qui est encore l'un des plus repris dans toutes les manifestations par les partisans de la République Islamique soit : « mort aux hypocrites ».

Jacques Lhuillery (AFP)

Le renouvellement de l'accord Multifibres

En décembre 1981, les délégués de 51 pays membres du G.A.T.T. (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) ont, après plusieurs semaines de dures négociations, signé le renouvellement de l'Accord multifibres (AMF).

Celui-ci est entré en vigueur pour la première fois en 1974, (AMP-1 : 1974-1981). Cet accord est destiné à régler les échanges de produits textiles et d'habillement entre pays industrialisés et pays en voie de développement membres du G.A.Z.T.A. L'AMF n'est en fait qu'un « accord-cadre », qui doit, pour prendre son sens véritable, être complété par des accords bilatéraux entre les pays exportateurs du Tiers-Monde et les pays développés importateurs. Nombre de ces accords bilatéraux expirent le 31 décembre 1982, ce qui fait que l'accord-cadre signé le mois dernier (amf-3 : 1982-1986) ne devrait entrer vraiment en application que le 1er janvier 1983.

A l'origine, l'AMF avait trois objectifs : « réaliser l'expansion du commerce des textiles et l'abaissement des obstacles à ce commerce » ; « assurer le développement ordonné et équitable du commerce de ces produits et éviter les effets de désorganisation, aussi bien dans les pays importateurs que dans les pays exportateurs » ; et « favoriser le développement économique et social des pays en voie de développement et assurer un accroissement substantiel de leurs recettes provenant de l'exportation de produits textiles et leur ménager la possibilité d'avoir une plus grande part du commerce mondial de ces produits » (source : banque mondiale).

Dans la pratique, cet accord, destiné à promouvoir le commerce mondial des produits textiles et à en faire profiter les pays en développement, s'est plutôt révélé comme un instrument de limitation des échanges et de protectionnisme, devant protéger les économies occidentales des crises qu'elles ont dû affronter. En



début des années 1970, les pays développés ont été amenés à donner un caractère de plus en plus discriminatoire et restrictif à l'AMF ; parallèlement, ils ont étendu la gamme des produits concernés par l'accord.

L'AMF-3 qui règle un marché de 19 milliards de dollars (80 % des échanges mondiaux de ce secteur), marque encore une accentuation de cette tendance au protectionnisme. C'est la C.E.E. (Communauté économique européenne) qui s'est montrée la plus intransigeante, les U.S.A. adoptant (une fois n'est pas coutume) des positions plus favorables au Tiers-Monde, de même que le Japon. L'accord-cadre retient le principe d'un plafonnement de la croissance des exportations des pays en développement à un taux de 6 % par an.

La CEE a réussi à faire accepter ses principales revendications :

- La clause d'assurance contre une croissance soudaine des importations des produits les plus sensibles (« surge clause »).

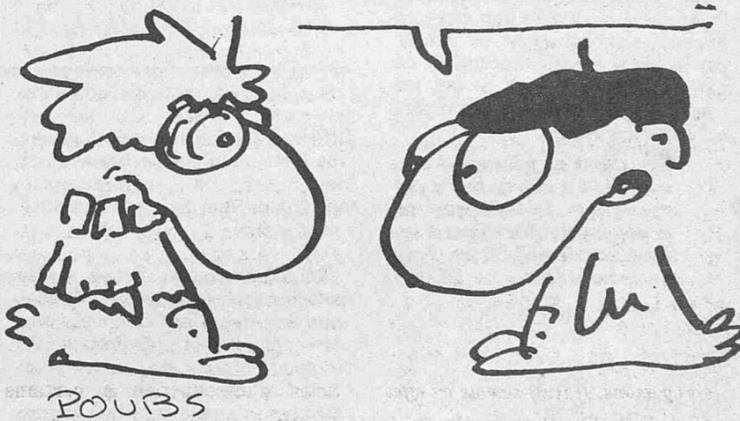
Les quotas ou droits d'accès de ces produits (une dizaine environ) seront attribués pour 1982 lors des accords bilatéraux ; pour les années suivantes, ils seront déterminés en fonction de ceux fixés pour 1982. Mais il est entendu qu'un pays exportateur qui n'aura pas utilisé la totalité de son quota pour 1982, ne pourra pas par la suite, accroître brusquement et massivement ses exportations.

- La réduction des quotas attribués aux quatre principaux fournisseurs (Hongkong, Corée du sud, Taiwan et Macao).

- La possibilité, pour un produit donné, d'imposer dans les accords bilatéraux, non une croissance réduite, mais une réduction en valeur absolue des importations, en cas de « récurrence ou d'exacerbation du marché » (ce qui est tout à fait contraire à l'esprit des objectifs initiaux de l'AMF).

Les pays en développement ne sont guère enthousiasmés par cet accord qu'ils ont dû signer sous la menace latente de se voir interdire

IL FAUT SE MEFIER DES TEXTILES QUI RACCOURCISSENT



« effet, des trois objectifs initiaux de l'AMF, seul le second subsiste en réalité, et se traduit par la fixation de « plafonds globaux d'importation » de produits textiles en provenance des pays en développement vers les pays développés. Pour essayer de sauver leurs industries textiles en déclin depuis le

les marchés européens. On peut donc s'attendre à ce que les discussions bilatérales soient très serrées, d'autant plus que les pays exportateurs veulent se réunir avant l'âges pour définir une position commune face à la CEE.

Antitrust



Leïla Sebbar est née en Algérie, avant l'indépendance, de père Arabe et de mère « Française de France ». Elle n'est ni immigrée, ni de la fameuse « deuxième génération ». Séparée, dans l'Algérie Coloniale, de la Communauté française et de la Communauté musulmane, fille d'instituteurs, elle a vécu dans les écoles jusqu'à l'Université... Sa double appartenance, à l'école française et à l'histoire algérienne, a fait d'elle un produit bizarre qu'on retrouve du côté des enfants de l'immigration : algériens nés en France et élevés loin du « pays » et des traditions de là-bas. Cette position d'exil - en France à 17 ans pour continuer des études supérieures - lui a donné les armes de la guerre... et en particulier le privilège d'écrire des livres.



Leïla Sebbar, une femme ni française ni immigrée...

« J'accepte que ma place soit dans l'exil » ...

SANS FRONTIÈRE : *Après avoir écrit « On tue les petites filles » (Editions Stock 1979), livre se rapportant à la famille française, pourquoi ce livre « Fatima ou les Algériennes au square ? (Stock 1981).*

LEÏLA SEBBAR : Vers 76, le mouvement des femmes a mené une campagne contre toutes les violences exercées sur les femmes. Il m'a paru important d'essayer de comprendre, ce qui se passe entre mère et fille, dans les rapports d'éducation, d'amour, de violence... de faire une sorte « d'archéologie de la violence » exercée sur les petites filles.

Ayant été élevée dans la culture française, je pensais qu'il était essentiel de voir ce qui se passait dans un pays de tradition libérale sur ces questions.

Le passage de la famille française à la famille immigrée en France, s'explique par ce détour par lequel je me sens contrainte de passer pour arriver à ce qui me concerne le plus, puisque mon père est Algérien, Arabe.

SF : *Mais ce passage d'une situation à une autre, a été guidé par le fait que tu avais un double regard en tant que femme et en tant qu'immigrée ?*

L.S. : Ma pratique militante dans l'extrême gauche m'a fait découvrir un certain rapport politique à l'immigration que je contestais. Je sentais, à l'époque, qu'on utilisait les immigrés comme une base de manoeuvre.

Le mouvement des femmes m'a permis de m'impliquer politiquement en tant que femme et comme appartenant à deux cultures. Je me sens appartenir à la culture française et à l'Algérie.

C'est ce qui m'a poussée à faire un travail de recherche culturelle

sur l'immigration, en particulier maghrébine. Si je m'intéresse aux femmes et filles maghrébines, je me retrouve plus du côté des filles que des femmes, dans la mesure où elles vivent (d'une autre manière) tout comme moi la même division entre un pays colonisé, ayant vécu une guerre de libération et un pays d'adoption, qui est développé...

Dans l'immigration, c'est une sorte d'ébranlement : tout se fracture, il n'y a plus de sol, plus de terre, même si c'est du béton, c'est du béton qui a des failles et qui se fend.

S.F. : *Ce déchirement ...*

L.S. : je préfère division ...

S.F. : *comment tu l'as vécue toi-même ?*

L.S. : J'ai vécu cette division dans un pays colonisé. Ce qui est différent. La division était d'autant plus forte que j'étais séparée aussi bien de la communauté musulmane, que de la communauté « pied noir ».

En même temps, j'étais élevée dans une école (mes parents étaient tous les deux instituteurs). Mon père est de la génération de Mouloud Feraoun, il appartenait au Parti Communiste Algérien et se retrouvait dans la tradition laïque. Il ne m'a jamais imposé les valeurs traditionnelles dans lesquelles lui avait été élevé.

C'est la guerre d'Algérie qui m'a donné en même temps qu'une conscience politique (puisque mon père a été mis en prison par les Français), la conscience que j'appartenais aussi à « l'Algérie Algérienne ».

Lorsque je suis venue en France, le retour en Algérie était tout à fait possible pour moi, même si la question ne se posait pas à l'époque. Mais le choix d'études que j'ai fait a été un choix implicite du côté de la France.

S.F. : *Un choix qui semble avoir déterminé un peu, un certain nombre d'options dans ta vie ...*

L.S. : La question de l'appartenance s'est reposée au moment où j'ai fait un travail universitaire sur une anecdote coloniale du 18^e siècle. Sans du reste savoir ce que je cherchais, j'ai analysé la représentation dans la littérature occidentale du « Bon Nègre » Adonis. C'est à ce moment-là que j'ai réalisé que ce bon nègre qui paraissait tellement loin de moi, c'était aussi le bon

L.S. : Mes parents étaient instituteurs et laïcs. Mon père marié à une française de France, se retrouvait comme elle dans une forme d'exil, coupés tous les deux de leur communauté. J'étais coupée des deux religions (musulmane et catholiques). Je vivais dans un espace clos, délimité par l'enceinte de l'école : une sorte de république laïque.

S.F. : *Vous viviez dans un espace laïc, mais cette réalité conflictuelle devait apparaître de temps en temps ?*

L.S. : Je n'ai jamais assisté à des frictions raciales ou culturelles entre mes parents. Les conflits entre les deux cultures, je les ai plus connus au lycée, où il y avait peu de filles arabes. Du fait de mon

L.S. : Je ne leur reproche pas parce que j'ai eu sur le plan intellectuel les moyens d'analyse (politique et féministe) qui m'ont permis d'y voir plus clair et de me situer à l'intérieur de la « division » non pas du côté de la folie (elle aurait pu me rendre schizophrénique), mais du côté d'un regard sur la réalité. C'est ce qui m'a sauvé de la folie. Et de ce point de vue là, mes parents ont eu raison de me protéger. C'est ce que je pense maintenant en tous cas.

S.F. : *Dans tes souvenirs par rapport à cette division, qu'est-ce qui t'a marqué le plus ?*

L.S. : C'est le fait d'être contrainte à adopter une attitude intelligente et donc à avoir constamment un recul vis à vis de deux réalités antagonistes. J'ai toujours senti, que je ne trouvais ma place que dans une attitude réflexive.

Si je me posais en tant qu'Arabe, d'empêcher qu'on me renvoie à l'exotisme et au folklore, ou en tant que Française, à une tradition de petite bourgeoisie.

J'accepte maintenant que ma place soit dans l'exil, mais pas un exil de misère ...

S.F. : *En fait, tu étais dans un journal de femmes « Histoires d'elles ». La création de « Sans Frontières » a dû t'interpeller quelque part ?*

L.S. : Pendant trois ans, j'ai participé à un journal de femmes : « Histoires d'elles », où je n'existais qu'en tant que femme X. C'était important pour moi de passer par là, de savoir que je n'étais pas la fille de ma mère française ou de mon père algérien.

L'amitié que j'ai pu avoir avec Yeza (Algérienne de l'exil), Maria (Camerounaise), Carmen (Chilienne) m'a permis de poser pour la première fois la question de l'exil, dans et à travers « Histoires d'Elles ».

*Dans l'immigration, tout se fracture :
il n'y a plus de sol, plus de terre*

colonisé que j'étais moi-même, c'est à dire le colonisé exemplaire qui répond aux désirs du maître. Et d'une certaine façon, j'ai été une élève exemplaire, assidue envers la culture française, d'autant que je n'ai jamais su parler l'arabe.

En fait, j'ai pris conscience dans cette confrontation de deux cultures opposées, de tout ce qui avait été gommé et effacé de la culture algérienne, tant au niveau de la langue que de la manière d'être, des habitudes alimentaires, de l'habit, etc... C'est pour cela que je dis que « Fatima ou les Algériennes au Square », est aussi un détour.

S.F. : *Mais ce détour a un cheminement qui n'est pas bien clair. Il a dû apparaître à des tas de niveaux : rapports entre tes parents, rapports avec les différents milieux.*

prénom arabe, les filles de colon m'interpellaient là-dessus, me demandaient si je mangeais le couscous tous les jours, si je portais le voile... C'est plutôt cela qui me renvoyait à des problèmes que je ne m'étais pas posés auparavant. Je suis venue en France seule, cela m'a évité des conflits familiaux : mon père était d'accord pour que je continue mes études, mais je crois que sur tous les problèmes que connaissent les filles de l'immigration (vie hors de la maison sans la protection de la famille), je les aurais connus si j'étais restée en Algérie.

S.F. : *Enfin, ayant été élevée dans une sorte de « cocon » qui t'a évité ces contradictions, est-ce que tu ne reproches pas à tes parents de n'avoir pas assumé ou fait assumer par toi cette « division ».*

Leïla Sebbar: «j'accepte...»

Je pense qu'à un moment donné peut-être avec l'essoufflement du mouvement des Femmes, la fin d'Histoires d'Elles, ma rencontre avec Amar et « Sans Frontière », j'ai pu retrouver une part de mon identité. C'est à partir de là que j'ai choisi de collaborer à « Sans Frontière » dans la mémoire de l'immigration, dans les problèmes qui se posent à l'immigration avec une histoire ambiguë. Et c'est finalement une nouvelle histoire d'amour qui commence.

S.F. : Pour en revenir à « Fatima ou les Algériennes au square » comment vois-tu les rapports entre les mères et les filles maghrébines en France ?

L.S. : Ce qui est important, et ce que les filles savent en général même sans en être tout à fait conscientes, c'est que la mère, la femme immigrée est dans la plupart des cas une mère complice. La mère comprend vite et plus vite que le père où est l'intérêt de sa fille en France, particulièrement pour ce qui concerne les études. Il y a des femmes qui ont pu sortir, regarder autour d'elles parce qu'elles ont une très grande curiosité, un désir profond de voir, d'apprendre et de comprendre. Je crois que c'est cela qu'elles transmettent à leurs filles dans une complicité qu'elles établissent avec elles, même si les problèmes sont encore là. Ce que j'ai remarqué dans l'immigration, c'est le silence qui pèse très fort. La complicité est tacite. Il y a une espèce de sensibilité, d'héritage féminin qui fait que la mère et la fille se comprennent sans avoir forcément à parler.

Bien souvent, les mères comptent sur leurs filles pour changer elles-mêmes et cela est encore plus net quand le père n'est plus là. Une entente s'établit d'emblée avec la fille parce que la mère a compris en partie les problèmes de sa fille et le père n'est plus là pour représenter la loi de l'honneur et de l'autorité ancestrale.

S.F. : Tu veux dire que la contrainte sociale n'étant plus la même, il y a beaucoup de choses qui changent ici pour les mères ?

L.S. : Je crois que les mères commencent à prendre conscience des possibilités d'une certaine libération : elles peuvent travailler, sortir de la maison, elles se soucient plus de l'éducation des enfants. Elles s'aperçoivent qu'elles ne sont plus dépendantes de la même façon des traditions, qu'ici elles échappent à la surveillance de la belle-mère qui les contraignait à la soumission et à un rôle de mineure permanente. Elles sont bousculées par une foule d'éléments nouveaux, qui peuvent les amener à reconsidérer leur personne : si une femme à 40 ans se sent vieille, en particulier après de nombreuses grossesses, elle s'aperçoit qu'en Occident, à 40 ans on peut être jeune aussi et exister autrement que sous domination.

S.F. : Les filles sont dans une situation précise, partagées entre l'école, le monde occidental d'une part, et la famille, le pays d'origine d'autre part. Comment perçois-tu leur position ?

L.S. : De manière générale, je crois que les filles n'échappent pas à un conflit avec le père. La mère même si elle ne soutient pas explicitement

le père, se place malgré tout de son côté. Elle rappelle à sa fille qu'elle est algérienne et non pas française, que son pays est celui de ses pères même si elle n'y est pas née, que l'Algérie ça existe, c'est une nation et un pays indépendant...



Tout ce rappel historique ne fonctionne pas pour les filles comme il fonctionne pour les parents.

Mais pour la fille, il paraît normal de faire comme les copines : aller au cinéma, sortir avec les copains sans aucune provocation. C'est chaque fois à partir d'une histoire de cet ordre-là, la fille rentre tard ou le père a entendu dire que...

D'ailleurs la fille est souvent interpellée par le père sur un « on m'a dit que » ou « un copain du village de ton oncle m'a dit que... » Et cela finit toujours par un règlement de comptes à la maison. C'est sur la répétition de ces conflits, ou de scènes de violence, que la fille s'en va ou qu'elle commence à se déséquilibrer, parce qu'elle n'est plus entendue par sa famille.

S.F. : On peut te reprocher dans « Fatima »... d'avoir dressé un tableau peu réjouissant de la vie des filles en rupture avec la famille puisque la plupart ne rencontrent que la zone, la délinquance, la prostitution.

L.S. : Je crois que c'est la réalité et que la réalité dépasse la fiction. Si j'avais voulu mettre dans ce récit tout ce que j'ai pu entendre, connaître réellement, cela aurait fait un tableau véritablement noir et désespérant. Je n'ai même pas abordé le problème de la drogue et il est aussi grave du côté des filles. Il est clair en tous cas que les filles qui fuguent se massacent beaucoup plus fort et plus vite que les garçons. Elles sont dans la transgression de tous les interdits à la fois. Elles sont dans une situation telle que tout explose. Elles en arrivent à une attitude suicidaire même si elles ne se suicident pas toujours. Mais quand tu te retrouves un peu malgré toi et sans l'avoir vraiment choisi, dans les formes de délinquance dans lesquelles elles sont, il n'y a plus personne : c'est le désert social affectif, amoureux et ce n'est même pas le phantasme occidental du désert. C'est vraiment le désert qui te fait mourir... Et de tout cela je n'ai pas parlé...

Je pense malgré tout que l'issue n'est pas fatale, même pour des filles qui rompent dans la violence. J'en connais qui, malgré les difficultés dont on a parlé, savent après des histoires douloureuses, qu'elles existent pour elles-mêmes... et elles existent.

Propos recueillis par
Mouna Taouzar et Méjida Ammar

«Ceux qui viennent du loin»

Un voyage au cœur des Andes

Les Andes. Vous en avez souvent entendu parler. Et si vous n'avez pas toujours pu vous payer le voyage vous avez tout au moins entendu le son d'une « quena » ou d'une « ZAMPONIA », ces roseaux pleins de musique avec lesquelles l'homme de ces régions s'accompagne dans la solitude immense des Hauts-Plateaux. Vous savez aussi que, patrie de la grande civilisation inca, cette région abrite de très vieilles traditions qui, de nos jours, sont loin d'être un simple fait folklorique figé dans le passé, enfermé dans une carte postale.

Elles sont bel et bien vivantes dans la vie quotidienne des hommes d'aujourd'hui. Et le jour où vous pourrez enfin vous y rendre ce n'est pas dans une salle de spectacles mais dans la rue ou chez les gens que vous les verrez.

En attendant il y a « Karumante ». En langue indienne le mot désigne « ceux qui viennent du loin ». Et c'est justement le cas de ce groupe de 20 chanteurs et danseurs latino-américains qui pourchassés par un quelconque dictateur se sont retrouvés à Paris où ils ont décidé de raconter, avec des

chants et des danses, le pays qu'ils ont quitté.

Créé en 1976, le groupe a déjà effectué des nombreuses tournées en France et à l'étranger, représenté l'Amérique Latine dans plusieurs Festivals Internationaux et enregistré, entre autres, la fameuse Misa Criolla du musicien argentin Ariel Ramirez.

Cette fois-ci ils ont mis sur pied une véritable expédition, « Au Cœur des Andes ». Pendant trois heures on peut suivre avec leurs chants et leurs danses, un itinéraire qui nous mènera de Chiloe - une île du sud chilien-jusqu'à « l'Altiplano » péruvien, en passant par les contreforts de la Cordillère des Andes dans le nord du Chili, par la fameuse « Quebrada de Humahuaca », la « Fiesta de la Tirana », la Fête du Waragor au Pérou, la région « d'Oriente » en Bolivie...

Chaque étape de ce voyage qu'ils veulent « plus initiatique que touristique », est illustré de danses où l'on retrouvera les hommes et femmes de la région aussi bien dans leur tenue de tous les jours que dans leur accoutrement cérémonial qui est parfois une véritable féerie de couleurs qui con-

tribue à créer cette ambiance magique que l'on retrouve dans la plupart des fêtes pagano-religieuses auxquelles nous serons invités.

Chacun des tableaux de ce long périple est relié par le récit d'un voyageur de la mémoire des peuples qu'il rencontre. De l'arrivée des « conquistadores » et leur irrespect pour les traditions des hommes et de quelques autres malheurs plus récents. Mais tout n'est pas malheur, car de ses rapports avec la nature, avec ses Dieux et avec ses ancêtres, il tire la force de vivre souvent plus heureux que celui qui l'opprime. Car son bonheur est d'une toute autre nature.

Ne manquez pas le voyage. Vos yeux et votre cœur s'empliront de couleurs et de chaleur. Ce qui n'est pas de trop en plein milieu de cet hiver gris et froid.

Eduardo Olivares

Karumanta : au Cœur des Andes. Chants et danses d'Amérique Latine.

Théâtre de la Plaine. 13 rue du Général Guillaumat Paris 15^e M^o Porte de Versailles. Tél. 250 15 65. Jusqu'au 31 janvier.

Avez vous déjà rêvé d'être aphasique?

Sous titre : la troupe Speedy Banana présente : Article : Marathon Theatre-Vocal

A : privatif phasis : mot = sans mot, connaissez-vous l'aphasie cette maladie qui vous fait perdre l'usage de la parole sous le coup d'un choc émotionnel.

Elle se présente sous deux formes : ou l'utilisation d'un mot pour un autre ex : J'ai donné un coup de pomme à la place de : J'ai reçu un coup de couteau. (Bruno Ganz est atteint de cette forme d'aphasie dans le film allemand, « Le couteau dans la tête ») ou sous la forme d'une perte totale de l'usage du langage remplacé par un discours complètement incohérent du style : Jabadi, Gaba Lubi etc... La personne qui en est atteinte à l'impression de parler normalement et croit, bien sûr que ceux qui l'entourent le sont (atteints d'aphasie).

En fait, qui l'est ? (atteint) Allez savoir ?

Deux comédiens de la Compagnie Speedy Banana Dudu Maddedu et Pierrot Bouboche ont été frappés par ce mal étrange et tentent de nous contaminer tous les soirs sur la scène de la Maison des Amandiers à Paris dans le 20^{ème}. Ils refusent d'être les seuls à avoir compris la nécessité de modifier fondamentalement les règles du langage, en particulier dans le domaine du théâtre. Revenir à l'émotion, aux langages des enfants, aux dialectes des corporations, à l'argot des loubards, (Javanais, le loucheben, le verlan, lefe legue).

C'est tout cela que ces deux comédiens, chanteurs, danseurs, musiciens, mimes transmettent avec un enthousiasme communicatif.

Car il en faut de l'enthousiasme ; Jacques Tati (qui s'en est toujours tenu au minimum question dialogues) Pierre Etaix, Claude Karaldo, (dans Themroc qui est un film méconnu où tous les dialogues sont remplacés par des grognements), sont les prédécesseurs de Speedy Banana. Cela donne du courage non ?

Les deux comédiens disent eux même « être conscients de n'être pas allé au bout de leur travail théorique, mais d'avoir défriché un grand nombre de voies ». Les faiblesses de ce spectacle, et il y en a, se situent sur trois points. Un : la faiblesse des moyens de la troupe, j'entends financiers, ne permet pas un travail suffisant sur le mélange des effets de la voix, de la musique et des sons pré-enregistrés, qui avec la lumière devraient nous plonger plus radicalement dans l'univers de ce spectacle.

Deux : la non exploitation à fond de ce que j'évoquais plus haut, toutes les formes du langage et des possibilités de l'aphasie, du code, du charabia. Trois : quelques

longueurs, conséquences des deux points ci-dessus, qui posent aussi le problème de la mise en scène. Partez ! Oui partez, allez voir ce spectacle qui est aussi très drôle (ce qui ne gâche rien) Dudu Maddedu et Pierrot Bouboche sont deux clowns géniaux et comme les clowns ils savent tout faire, du monocycle, du saxophone, ils sont, si j'ose dire les baskets de ce marathon vocal.

Il est certain qu'après avoir vu ce show, il vous sera très difficile de supporter les dialogues Durasso-Sartrien de la plupart des pièces de théâtre et autres films à prétention intellectuelle.

Benny Malapa

Maison des Amandiers : 110 rue des Amandiers 75020 Paris. Contact de Speedy Banana théâtre, centre culturel etc...





vus par
Peira Cava

LA GUERRE DU FEU

de Jean Jacques Annaud avec Everett Mc Gill, Rae Dawn Cheng Ron, Pelman et Nameer L Kadi

Moi, j'ai marché. Et pourtant ce film est plein d'invéraisemblances : mélanger le tigre à dents de sabre avec le mammoth en des lieux et des climats où ils n'ont jamais cohabité, il faut le faire ! et d'ailleurs, ce passage désinvolte d'un climat désertique glacé à un climat équatorial, ce n'est pas non plus à piquer des frites, gentils cinéastes, il ne faut pas oublier que les spectateurs ne sont pas complètement tarés et qu'à une époque de voyages organisés à la portée de toutes les bourses, ils finissent par avoir quelques notions géographiques et climatiques ce qui leur permet de différencier un bouleau d'un baobab, un loch d'un lac tchadien et, comme qui dirait, le rocher de Vincennes de la Tour Eiffel.

Il y a aussi ce voyeur type « Bois de Boulogne 1980 ». On croit rêver : le voilà t'y pas qui, découvrant près d'un ruisseau (ô, souvenir de la mythologie gréco-latine) près d'un ruisseau dis-je, trois filles (je devrais dire trois femelles) à croupes offertes, se met à fornicer comme le dernier des lapins domestiques. Cela est d'autant plus inattendu, qu'il voit des culs tendus à longueur de journée sans pour autant que cela lui fasse le plus petit effet. Ah ! ce manque d'imaginatoire !

Mais malgré tous ces petits trucs j'ai marché. Parce que, lorsque je vais voir un film un tant soit peu merveilleux, je redeviens un enfant ; ou plus exactement, c'est lorsque je ne suis pas au cinéma (celui où c'est qu'il y a des fauteuils et un écran, ou l'autre, celui que j'ai dans ma tête) que je cesse d'être un gosse pour devenir un vrai con.

T'ES FOLLE OU QUOI ?

de Michel Gerard avec Aldo Maccione, Nicole Calfan et Fabrice Luchini.

Une fois de plus voici un spectacle pour indigents ; du ciboulot bien entendu. Mais attention, c'est un film prétentieux : le ou les producteurs se sont très certainement souvenus de la « Cage aux folles » et se sont dit, les petits futés, qu'avec un sujet parallèle et Aldo Maccione on devait faire un malheur. En fait ils font le malheur des pauvres spectateurs assez sots comme moi, pour être entrés dans la salle de projection.

Le titre, c'est tout un programme, le ragtime c'est la fusion de la musique noire et de la musique européenne, le folklore anglo-saxon, les instruments de musique classique et particulièrement le piano. Le ragtime c'est le droit des noirs à utiliser autre chose que leurs voix, leurs mains, ou autre vieilles bassines pour jouer une musique qu'ils transportaient, certes transformée, depuis les temps lointains ou ils étaient libres en Afrique.

Ragtime de Milos Forman

Le rythme d'une époque



Ragtime, c'est un film de Milos Forman, tiré du livre de Doctorow * dont le propos était, à travers l'histoire romancée d'une famille de New-Rochelle, tenter de restituer l'atmosphère des Etats-Unis de l'époque qui correspond pour la France à ce qu'on appelle « la Belle Epoque ». Le début du XXème siècle. Tout, tout, tout. De l'arrivée de Freud, aux exploits du magicien Oudini, de Ford, au milliardaire Morgan, de Théodor Roosevelt à la déclaration de guerre... Une fresque survolant les événements, sans vouloir les approfondir, retransmettre une atmosphère plutôt qu'une image historique exacte.

Pourquoi insister sur ce livre, puisque c'est du film dont on parle ? Parce que du point de vue de la trame le désir est le même, du point de vue des conclusions, la morale du film et du roman se superposent parfaitement. Mais il y a un échec, malgré les gros moyens (12 millions de dollars, 6 milliards de centimes), malgré les très bonnes reconstitutions de décors, les milliers de figurants, les très beaux costumes, Milos Forman n'arrive pas à transmettre l'ambiance qui se dégage du roman.

L'impression que ce mélange exceptionnel de races, de peuples, de langues, de moeurs qui a produit tout ce que les Etats-Unis ont de grandiose, de supérieur, d'attrayant, mais aussi d'inachevé, d'hétéroclite, de franchement retardataire. Les anecdotes qui fusionnent dans le roman s'additionnent dans le film et la rencontre des différents personnages semblent parfaitement arbitraires.

Cela n'empêche pas le réalisateur des « Amours d'une blanche » DE « Au feu les pompiers » (période Tchèqueoslovaque) de Taking Off, Hair, Vol au dessus d'un nid de coucou (période Américaine) de nous donner de beaux moments d'émotion, de tendresse ou de tragédie. Mickey Rooney en particulier, campe très bien un préfet de police cynique. Mais cela suffit-il à emporter notre adhésion, oui sur le coup, non à la réflexion. Après quelques heures, tout me paraissait flou, et les personnages sans consistance, sans aucune complexité.

Rien à discuter, rien de marquant.

Au cours d'un entretien télévisé Milos Forman émettait le souhait que les spectateurs en aient pour leur argent, sur le plan du « Corum » ou (et c'est très important sur le plan de la qualité de l'oeuvre à regrets je dois dire non). Depuis quelques temps Milos Forman n'est plus lui-même, exactement depuis « Vol au dessus d'un nid de coucou » qui renfermait encore une partie de sa dérision, de son humour. Il fait des films de commande, où il est embauché au même titre que les scénaristes, ou le caméramen. Victime de la censure politique dans les pays de l'Est, il est victime de la superproduction américaine que fonctionnent actuellement sur le cliché, un zette de drame, un zette de comique, un petit zette de cul, pas trop, petit discours politique, qui renvoie dos à dos les solutions extrêmes. Et voilà le tour est joué.

Etrange, que de simples petites phrases du livre donnent lieu à des scènes très importantes, et qu'une partie de ce qui forme le corps de ce roman (aperçu du mouvement



ouvrier américain, révolution mexicaine, mouvement anarchiste américain) soit complètement occulté nous privant ainsi de la compréhension de ce qui motive l'action de certains personnages. Tout le monde sera sensible au drame de Calhouse Walker Junior, pianiste noir qui décide de se rendre justice lui-même après avoir été victime d'une agression raciste où sa voiture une Ford modèle « T » a été salie par des pompiers volontaires.

Il se résout à le faire après s'être heurté à l'appareil judiciaire et policier américain entièrement dressé contre les noirs, les considérant comme des « macaques costumés ».

Qui d'entre nous, arabes, noirs, « métèques » quelconque ne se reconnaîtra pas. Qui n'a pas eu envie de broyer de ses mains « le flic qui te tutoie » ou le moeste parce qu'il est basané ou jeune. Et qui ne s'est pas retenu en réfléchissant aux conséquences. Calhouse

Walker Junior nous libère, il va jusqu'au bout. Pour cela il doit mourir. Pourquoi lui mettre dans la bouche des paroles de repentir, alors que quelques minutes avant il se moquait de Booker T Washington, leader chrétien et pacifiste noir qui l'appelle à la résignation pourquoi ?

Peut-être parce que le film comme le roman doit amener à une seule conclusion, les Etats-Unis d'Amérique avec leurs excès et leurs grandeurs, sont une grande famille.

Avec ses fils préférés, les blancs, et ses enfants quand même, les noirs. Peut-être. Dommage que ce soit Milos Forman, exilé, cinéaste de talent et cela se sent dans le film, qui soit commis à ce type d'oeuvre. C'est plus simple quand cela est laissé à des médiocres. Et pourtant pendant deux heures et demie on vit le rythme et une époque.

Benny Malapa

Oxala Un immigré de retour au pays en plein 25 avril

Après avoir déserté l'armée coloniale portugaise, José s'est exilé à Paris où il habite de puis huit ans. Le 25 avril 1974, il décide de rentrer au Portugal.

De retour dans son pays natal, il n'arrive pas à prendre parti face aux bouleversements politiques en cours. Il mesure l'écart entre son enracinement en France, et la décadence de la bourgeoisie à laquelle sa famille appartient. Victime de ses contradictions, José revient s'installer à Paris.

A travers l'itinéraire professionnel et sentimental de son personnage principal, A.P. Vasconcelos pose la problématique du retour dans toute sa complexité. « Oxala » sorti en 1981, a tenu l'affiche pendant quatre mois à Lisbonne et Porto obtenant un succès populaire

mérité. Si de nombreux portugais ont été confrontés à l'exil politique, au déracinement brutal dû au retour d'Afrique en métropole, les immigrés eux aussi, s'interrogent face au développement du chômage en Europe.

Débat avec la participation de Carlos Saboga, journaliste à Radio-France International, et Manuel Vaz Dias, animateur au CLAP.

Bar à la portugaise.

Daniel Lacerda

Film portugais inédit (1980) en V.O. S.T. de António-Pedro Vasconcelos. Dimanche 17 janvier à 15 h. (Maison pour Tous de St. Quentin en Yvelines. Tél. 062 82 81.

Tito Puentes : le « Roi »

La salsa n'est toujours pas au point ...

Venue directement de New-York la « salsa » n'est que la bonne vieille musique afro-cubaine mitonnée dans une sauce qui devrait aider à la faire passer mieux. Quelques années après son lancement aux Etats-Unis, elle ne parvient toujours pas à percer en France. « C'est peut-être parce que l'habit « salsa » est trop petit pour une musique si riche », nous affirme Tito Puente, le « Roi ».



Fund » créé à la fin 1980, financé déjà 5 heures « latinos » qui deviendront ce que Tito appelle un « vrai musicien ». Sans cela, ajoute-t-il, nous ne serons jamais capables de faire de notre musique autre chose que l'âme du bal. Cela est bien mais il faut mériter aussi des salles de concerts ! »

La « Chapelle » : seul pour initiés ?

Voici cinq ans que la Salsa tente difficilement de percer en France. Dans le chemin qui a été fait, deux « institutions », la Chapelle des Lombards et la Sonodisc. A la première on doit la venue à Paris de quelques-uns des plus grands de la Salsa. D'Eddie Palmieri à Tito Puentes. C'est chez eux que règne Azuquita, figure de proue de la « salsa » de Paris, ce sont eux qui ont organisé cet émouvant concert « Salsa pour Goldmann » en hommage au cher disparu que l'on vit si souvent taper sur les congas avant d'être lâchement assassiné. C'est là enfin que se succèdent, rencontrent toutes les nuits, sans démoder, presque sans relâche, tous ceux qui jouent et qui dansent cette musique que Paris semble ne pas avoir fini de boudier.

La Sonodisc c'est pour le lendemain matin. Quand on veut prolonger chez soi la soirée passée à la Chapelle. Ils ont fait venir en France la presque totalité de la production américaine et assurent la distribution exclusive du géant Fania, cette énorme entreprise à qui la « salsa » doit sa vie et son prestige actuel. Un pari gagné ? Rien n'est moins évident et les paroles de Tito Puentes nous reviennent à l'esprit : « Une fois la fête finie, les gens ne sont pas forcément tentés de foncer chez le disquaire comme ils le feraient après un concert de rock ou d'un chanteur. C'est où cette histoire de salsa commence à montrer ses limites ».

Où se trouve donc le « truc » qui fera passer la sauce mieux qu'elle ne passe aujourd'hui ? A une époque, les programmeurs avaient dit qu'il y avait un problème de langue. Pourtant cela n'a pas empêché le succès du

parce que le « Roi » a passé plusieurs années à dire à tout le monde qu'il ne voulait pas entendre parler de la « salsa », que c'était bidon, que cela faisait perdre de vue la richesse de la musique des Caraïbes en la passant toute à la même sauce, etc. La Fania, on s'en doute, n'était pas joyeuse. Plus tard, le « Roi » changea d'avis. Pourquoi ? « Je me suis aperçu que malgré tout, cette histoire de « salsa » avait marché, tout au moins comme « truc » pour la diffusion de notre musique et cela n'est tout de même pas négligeable. Je crois que finalement on peut s'arranger autrement pour faire comprendre aux gens ce qu'il y a sous « la salsa » c'est le trésor d'un peuple que depuis des siècles possède cette musique pour dire ce qu'il veut ».

En effet, c'est bien grâce à la vague de « salsa » que le grand public a pu connaître des grands musiciens, comme Mongo Santamaria, Ray Barreto, Johnny Pacheco. Des chanteurs comme Celia Cruz, Cheo Feliciano ou Rubén Blades.

la musique et à des courants musicaux nouveaux qui sont les fruits de cette vie commune. Le plus intéressant est sans doute le « latin jazz ». Lors de son dernier voyage à Paris, c'est avec une petite formation de Latin Jazz qu'on a vu Tito Puentes. A ses côtés un vieux routier, une grande figure de la musique latine. Carlos « Patato » Valdès. Et des jeunes déjà consacrés tel Alfredo de la Fé, violoniste, et Jorge Dalto, pianiste. Pourquoi ce virage ? « Ce n'est pas tout à fait un virage, répond Tito. J'ai depuis longtemps apprécié le jazz et ses musiciens. J'ai beaucoup joué avec Gillespie mais aussi avec Miles Davis, Max Roach, Woody Hermann et Buddy Rich. Et ces musiciens-là vous donnent des idées, je vous l'assure ! » Tito Puentes commence à étouffer dans la salsa traditionnelle et ne veut plus être juste un musicien qui fait danser les autres. Il veut qu'on l'entende aussi pour la qualité musicale de ce qu'il fait. Mais il sent que cela ne sera pas facile. « Vous savez, les salseros sont le plus souvent des musiciens de rue,

Salsa et jazz : le grand amour

Née à New York sous sa forme actuelle, la salsa était à plus d'un titre vouée à avoir une histoire d'amour avec le jazz. Il y avait, certes le voisinage de ces deux musiques à New York. L'une et l'autre ne sont-elles pas des expressions de communautés qui en ont fait leur mode d'expression privilégié ? Des grandes figures du jazz tel Dizzy Gillespie ont dédié une grande partie de leur travail à la musique afro-cubaine ainsi qu'à leurs musiciens. Sa collaboration avec le légendaire « Machito » et plus tard avec Tito Puente, a donné lieu à des très grands moments de

formé sur le tas, qui n'ont pas des grandes connaissances musicales. Avec eux on peut faire la fête et ce sera très bien. Mais pour faire de la musique d'un autre niveau, et en particulier du jazz, il faut des vrais musiciens avec une formation solide »

C'est peut-être l'une des raisons qui a amené le sexagénaire Roi de la Salsa à créer un fond qui donnera des bourses aux étudiants latino-américains sans ressources qui veulent, comme lui dans sa jeunesse, faire des études au Conservatoire Julliard de New York. Le « Tito Puente Scholarship

reggae. Un autre vieux routier de la musique latine en France me dit : « Il y a un petit côté raciste qui empêche les gens d'y aller franchement avec cette « musique de nègre ». Alors, soit qu'on la prend comme un simple gadget exotique, soit qu'on la refuse d'emblée. Il faudrait, disons-nous avec « le Roi », que les gens essaient de comprendre que venue, de New York, de Puerto Rico ou de la Havane, elle est surtout une expression populaire et que c'est seulement en la regardant ainsi qu'elle donne toute sa richesse »

Eduardo Olivares

Afrocubains disponibles en France.

- **Sonora Matancera** : album aniversario : l'une des plus grandes formations de musique afrocubaine de tous les temps. Celia Cruz en a été l'une des vocalistes. Disque Sonodisc SST 30

- **Machito y sus afrocubanos** : Si Tito Puentes est devenu le Roi, c'est bien après sa collaboration avec ce chef d'orchestre qui fit rage dans le New York des années 40. Il fut d'ailleurs le premier à se rapprocher du jazz avec une musique qu'il appelait Afro-Cuban jazz. Sonodisc TRLP 5063 et son orchestre ont été les créateurs d'un son qui reste légendaire. Sonodisc WS 4068.

- **Tito Rodriguez** : Inolvidable ! Lui, c'est le « crooner » de la musique afrocubaine. Une voix feutrée qui débite des chants langoureux sur une musique douce. Sonodisc L. 61900.

- **Tito Puente** : Homenaje a Beny Moré (Vol. 1 y 2) : Bien que le disque soit récent c'est la figure de Benny Moré qui en fait un « classique ». Le grand Beny fut un musicien cubain d'une rare sensibilité que le peuple de son pays regarde toujours comme une sorte de troubadour, de poète populaire. Il est, parmi les créateurs de musique afrocubaine, l'un des plus authentiques. Un grand hommage pour un grand bonhomme.

- **FANIA ALL STARS** : Les disques signés sont des magnifiques réunions de tous les grands « salseros » et cela donne parfois des disques bien au-dessus de la « moyenne salsa ». Voyez par exemple : « Rythm Machine », avec Pappo Lucca, un grand pianiste ; Mongo Santamaria qui n'a pas besoin d'être présenté ; Johnny Pacheco, un grand du « güiro » ; le « timbalero » Nicky Marrero ; Roberto Roena aux congas et Bobby Valentin le meilleur bassiste de la bande. Un autre album signé Fania qui vaut le déplacement est Social Change (Sonodisc SLP 594) où, aux côtés des salseros vous trouverez ni plus ni moins que Gato Barbieri, le saxophoniste.

- **Celia Cruz y Tito Puente** : **alma con alma** : Si vous avez eu la chance de les voir ensemble lors de leurs passages à Paris, je n'ai rien à rajouter. Sinon découvrez dans ce disque le mélange explosif entre la superbe voix de Celia et le superorchestre du Roi. (Sonodisc SLP 1221)



- **Eddie Palmieri** : Grand pianiste et chef d'orchestre, Eddie est l'un de ceux qui ont le plus fait pour donner à la « latin music » ses lettres de noblesse. Cet album en est l'une des preuves. (Coco Records, Dist. Sonodisc, CLP 109).

- **Barreto y Adalberto Santiago** : Reconstruction : « Conguero » réputé, Barreto est aussi l'un des « band-leader » le plus fameux parmi les « salseros ». Dans cet album il s'associe avec Adalberto Santiago qui lui, est l'un des meilleurs chanteurs de la latin music. (Fania Records SLP 552).

- **Mongo Santamaria** : **images** : Encore une fois Mongo s'entoure de grands musiciens de jazz pour produire ces albums étonnants qui font de lui une figure incontestée de la musique latine. (Vaya Records VS 92 Dist. Sonodisc).

Le Brésil grand favori

SALUT LES ARTISTES

Quatre équipes sud-américaines participeront en juin, en Espagne, aux phases finales du Mondial 1982. Il s'agit de l'Argentine (championne du monde en titre), du Chili, du Pérou, et du Brésil.

Trois événements se sont déroulés en 1981, pour lequel toute l'Amérique du Sud s'est passionnée : le « Mundialito » ; LA COUPE « Libertadores » et surtout les éliminatoires du championnat du monde.

Rappelons que le « Mundialito », sorte de mini-coupe du monde réunissait les meilleures équipes du monde, sur invitation de l'Uruguay, pour commémorer le cinquantième de la victoire de la « céleste » (Uruguay) de la première coupe du monde disputée chez elle.

La coupe « Libertadores » peut se comparer à la coupe d'Europe des clubs champions, du continent sud-américain.

A l'issue de ces épreuves, il ressort un grand perdant sur toute la ligne ; l'Uruguay. « Rien ne sert de courir, il faut partir à point » dit le proverbe. Et aujourd'hui, les Uruguayens regardent avec tristesse et envie les Brésiliens qui eux ont triomphé sur toute la ligne.

Tout avait pourtant bien commencé pour les Uruguayens. Le Nacional de Montevideo, vainqueur de la Coupe Libertadores 1980, devenait champion du monde des clubs, en battant les anglais de Nottingham Forest, champion d'Europe par 1-0.

L'Uruguay fêtait ensuite dans une liesse populaire indescriptible sa victoire au Mundialito. Poussés tout au long du tournoi par un public fanatique, les joueurs parvinrent en finale après avoir balayé les équipes européennes. Le monde entier découvrait alors des joueurs euphoriques tels que Victorino, Ruben Paz, De Leon et Krasoucki, qui se permirent de disposer du Brésil en finale par 2-1.

Il n'en allait pas plus pour que les Uruguayens s'estiment redevenus des artistes du ballon rond, et les égaux des plus grands.

La chute n'en fut que plus dure. Pour les qualificatifs du Mondial 82, la « céleste » se fit battre sur son terrain (1-2) par le Pérou et se retrouvait ainsi éliminée sans gloire. En coupe Libertadores 81, le Nacional de Montevideo tenant

du titre, et le Pénarol, deux des plus grands clubs Sud-américains subissaient la loi sur leur terrain de la modeste équipe Chilienne de Cobrelea.

En quelques mois donc, le football uruguayen sombra et redevint un football comme les autres.

Dans le même temps, sans faire de bruit, le Chili se qualifiait pour le Mondial après avoir éliminé l'Equateur et le Paraguay, et le petit club des mineurs de cuivre chiliens de Cobrelea, parvenait en finale de la Coupe Libertadores.

L'Argentine, championne du monde en titre, le Pérou, et le Chili qualifiés, le quatrième larron ne pouvait être autre que le Brésil.

Quatre victoires -deux contre la Bolivie, deux contre le Venezuela- permettaient à Zico et ses partenaires de gagner leur billet pour l'Espagne. L'équipe dirigée par Télé Santana, commençait à faire parler d'elle. Au « Mundialito » déjà, sa victoire (4-1) avait étonné par son ampleur. Télé Santana voulut prouver que cette victoire n'était pas un hasard, mais bien une preuve que les Brésiliens avaient retrouvé « la rage de vaincre ». Il emmena son équipe se frotter au gratin européen et le résultat est assez éloquent : 3 matches, 3 victoires. 1-0 contre l'Angleterre, 3-1 contre la France, 2-1 de nouveau contre la R.F.A.

La presse européenne séduite par le retour des artistes au premier plan s'empressa de qualifier le Brésil comme équipe à battre au prochain Mondial.

Le triomphe brésilien est total car le Flamengo, club de Zico, Junior Nunes et autres, a remporté la Coupe « Libertadores » 1981, avant de disposer très nettement de l'équipe anglaise de Liverpool (3-0) pour le trophée mondial des clubs.

Des résultats éloquentes certes, mais le football brésilien devra nous le prouver en juin, lors de la prochaine coupe du monde en Espagne.

Hocine



L'équipe nationale du Cameroun qualifiée pour l'Espagne en 82.



L'équipe Nationale d'Algérie, représentant elle aussi un continent Africain.

LE BORDEAUX NE SE DIGERE PAS FACILEMENT

Les Girondins de Bordeaux ont battu, le 8 janvier, l'équipe Nationale algérienne à l'issue d'un match entrant dans le cadre de la préparation des Algériens en vue du Mondial 82. La rencontre s'est déroulée au stade olympique du 5 juillet sur les hauteurs d'Alger dont la pelouse naturelle flambante neuf était foulée pour la première fois.

Les Algériens privés de leurs joueurs évoluant à l'étranger, ont dominé cette rencontre mais hélas très maladroitement.

Plus rapides, pratiquant un jeu ouvert, bien regroupés au milieu de terrain, ils se sont créés de multiples occasions de concrétiser. Ce n'est qu'à la dixième minute, après un débordement de Assad que Ait Hocine, reprenait victorieusement le centre.

Par la suite, l'attaque algérienne où Madjer fut le plus remarqué, manqua de réalisme devant une défense bordelaise où Marius Trésor régnait en maître.

Se ressaisissant en seconde

période, les bordelais bien emmenés par Alain Giresse égalisèrent par Gemrich. Et à la 87^e minute, Giresse était fauché dans les seize mètres algériens, et c'est le gardien de

but Pantelic qui se chargea d'exécuter le Pénalty donnant la victoire aux bordelais. Une chose aura marqué cette rencontre de bout en bout : la maladresse des algériens devant le but adverse.

Olé ! Viva Espana

Après sa victoire sur la Chine (1-2), la Nouvelle Zélande est le 24^e et dernier pays qualifié pour le « Mondial 82 » qui se déroulera en juin en Espagne.

La rencontre, servant d'appui, a eu lieu à Singapour et devant plus de 50.000 spectateurs.

La Chine a accueilli ce résultat avec une immense déception, car par une qualification elle aurait marqué son entrée au sport de haut niveau.

Quant à la Nouvelle-Zélande, pays où le rugby est roi, cette victoire et ce billet pour l'Espagne rehaussera le football dans ce pays qui ne vibre que

pour « l'ovale ».

Rappelons que les autres nations qualifiées pour le Mondial 82 sont les suivantes ; Espagne (pays organisateur), Argentine (Championne du monde en titre), R.F.A., Autriche, Belgique, France, U.R.S.S., Tchecoslovaquie, Hongrie, Angleterre, Yougoslavie, Italie, Ecosse, Irlande du Nord, Pologne, Brésil, Chili, Pérou, Honduras, Salvador, Algérie, Cameroun, Koweït.

Le tirage au sort pour la répartition des nations en six groupes de quatre, aura lieu samedi 16 janvier 1982 à Madrid.

MUSIK

DUNOIS : 28 rue Dunois, 75013 Paris, tél. 584 72 00.
Vendredi 15 janvier : La nostalgie vaut mieux que deux tu l'auras. N° 5 Resurrection de « Perception » (1970-1977). Siegfried Kessler, Yoshko Seffer, Jean-My Truong et Didier Levallet

Samedi 16 : « Poussez-vous un peu que j'chante », Didier Levallet, Yves-Erwan Chataud et invité spécial Gilles Elbaz.

Dimanche 17 : Salsa avec **Combinaison Latina**

Du lundi 18 au Jeudi 21 : **Claudine François Quintet**, avec Claudine François, Pierre Jacquet, Jonathan Dickinson, Bruno Girard et Jean Querlier.

LUCERNAIRE FORUM : 53, rue Notre Dame des Champs, tél 222 26 50

à 20h30 : **La fête à Boris**. Dernière le 17 Janvier.

Du 18 au 24 : **La voix des castagnettes** (les castagnettes à travers le temps, de l'antiquité à nos jours) Manolo Morano (soliste), Ramon Tragan (pianiste), Olivier Deves (commentateur).

CENTRE CULTUREL 17 : 47, rue de Saussure, 75017 Paris, tél 227 68 81

Carioca musique populaire du Brésil avec J.M. Foenkinos, Cavquinho, Y. Foenkinos, P. Storch, H. Druelle à 20h30.

BOBINO : 20, rue de la Gaité, 75014 Paris, tél 322 74 84

Première partie : **Riou Pouchain**, puis **Font et Val**, jusqu'au 24 janvier

RENNES : Jusqu'au 31 janvier se déroulera le festival de la chanson de Rennes 1982

Le 22 : **Ada Le Fol** : Création de cinq musiciens bretons autour des arcanes majeures du Tarot **Francis Bebey**, Kristen Noguès, Gérard Ferchaud et Raphy (Belgique).

Le 23 : Patrick Abrial, Micken Stein, Francis Bebey, Kristen Noguès dans le cadre de la soirée « Bretagne Tiers-Monde » et d'autres chanteurs encore.

Le 24 : **Henri Guédon, Isabel et Angel Parra**

FECAMP : à la salle des fêtes à 21 h

Le 22 Janvier : **François Béranger**

GENTILLY : Lieu non précisé

Le 15 Janvier : **Cuartero Cedron**

HAVRE : Lieu non précisé

Le 17 janvier : **Cuartero Cedron**

EXPOS

MEXIQUE : Au centre culturel du Mexique, 47 bis avenue Bosquet. Suite de l'expo « Artistes mexicains chez Clot, Bramsen et Georges jusqu'au 13 Février.

NOMURA : Centre culturel 17 : 47 rue de Saussure, tél 227 68 81

Nomura expose ses peintures aquarium jusqu'au 23 Janvier.

DE LA POLOGNE A L'IRLANDE : Août 1981 : à Belfast des milliers de Républicains défilent dans Falls Road, pour soutenir les grévistes de la faim. A Gdansk, à la veille du congrès de Solidarité la tension monte, malgré la liberté qui fleurit partout sur les murs.

Une expo photos se tiendra du 16 au 28 Janvier 1982 à la **Librairie Cherche**, 3 rue Marx Dormoy, 75018 Paris, tél 240 67 75. Vernissage le 16 en présence ayant été en Pologne pour les revues *L'Alternative*, *Tumulte* et *Que Faire*.

GALERIE YULL : 71, rue Quincampoix - 75003 Paris, tél 272 50 65 jusqu'au 10 février : **Castano**, le peintre cubain expose ses tableaux remarquables.

CINE

MARSEILLE : A la maison de l'Etranger, 8 rue Zattara, 3ème

Le 17 janvier à 15 h : **Les mille et une nuits**, film marocain de Souhel Ben Barka sur les conditions de travail des tisserands et des teinturiers au Maroc.

CENTRE POMPIDOU : A la salle Jean Renoir, tous les mercredis à 18 h. Entrée libre

Le 19 Janvier : **Un homme, une terre**, de Sarah Maldor et toutes les **Joséphines ne sont pas impératrices** de Jérôme Kanapa

Le 20 Janvier : **La machette et le marteau** réalisé par Gaby Glissant, guadeloupéen. Le film produit par FR3 Guadeloupe en 1975 n'a jamais été diffusé. Bien que de financement français, c'est le premier film authentiquement guadeloupéen. Il montre en 1975 la Guadeloupe lors des grèves des coupeurs de canne, qui expliquent leur misère et les raisons de leur organisation syndicale. Le film montre aussi les différentes catégories de la population de l'île.

TEP : Rue Malte Brun
Samedi 16 à 14h30 : **La vie facile** de F. Warin et le **boucher, la star et l'orpheline**, film de J. Savary, commercialement inédit.

COURS

MARIONNETTES : Le CLAP - Délégation régionale Normandie-Picardie, 33 ter rue de Fontenelle, 76000 Rouen, tél (16-35) 88 57 37, organise le week-end du 16 au 17 janvier 1982, un stage de marionnettes pour les animateurs et moniteurs. Contenu du stage : construction de marionnettes à tiges et à bâtons. Pour tout renseignement s'adresser au CLAP.

REVUES : Nous avons reçu **Immigranten**, le journal de la communauté immigrée en Norvège. Journal très bien fait et bien documenté. Un des derniers numéros était consacré au fascisme et à la lutte contre le fascisme.

DIALOGUES D'IMMIGRÉS EN FRANCE



Au Grand Hall Montorgueil, 46 rue Montorgueil, 2^e, tél. 233 80 78, la troupe de la Porte d'Aix présente jusqu'au 24 janvier « dialogues d'immigrés en France ».

Cette pièce est mise en scène et écrite par Nabile Farès. Les comédiens sont Belhaouari SEtti, Charmi Ouarda, Hamid Chamat, Kader Eddairira ; Idriss Rachid assure la régie.

Cette pièce dénonce les lois racistes prises lors du précédent septennat, elle critique l'émission Mosaïque qui fut créée par le second secrétariat à l'immigration de ce fameux septennat.

Les frontières, les douanes, les fichiers sont principalement les thèmes développés. Les récents accords entre la France et l'Algérie sont également dénoncés.

Il est regrettable que le thème de la seconde génération soit absent. Ces jeunes comédiens ont surtout voulu dénoncer l'intolérance, l'incommunicabilité et la bêtise humaine au travers de certaines lois.

Cette initiative théâtrale est à encourager car cette troupe débute avec cette création. Signalons qu'elle n'a « aucun moyen financier à son actif ».

Farida

Immigrenten : Postboks 7101 HO, Oslo 3, tél (02) 78 87 01

FOLAVOINE : Le mensuel « Pour les jeunes à l'action rurale » MRJC 53, rue des Renaudes, 75017 Paris, tél 227 74 18.

WEEK-END : Detravail sur le thème **Agriculture et alimentation : quelles solidarités avec le Tiers-Monde**, les samedis 23 et dimanche 24 janvier à la Maison du Champ de Mars. Il s'agit d'un week-end national de formation et d'information destiné aux militants d'associations Tiers-Monde? avec la participation d'agriculteurs, de salariés du secteur agro-alimentaire, de coopérateurs. S'inscrire au CRIDEV.

ICEI : Le service Formation de l'ICEI organise à compter du 15 février, dans le cadre du DEFA (diplôme d'Etat à la fonction d'animateur), une unité technique de formation (160h) en quatre semaines sur l'**animation en milieu immigré**. Ce stage s'adresse en priorité aux animateurs inscrits dans un cycle DEFA. Renseignements et inscriptions à l'ICEI, service formation, 43 bis rue des Entrepreneurs, 75015 - Paris? tél : 575 62 32.

MEETINGS

MAROC : L'association des Marocains en France (section Dijon) dans le cadre de ses activités culturelles, organise une soirée théâtre,

des marocains en France, Accueil et Promotion, le groupe femmes du 18ème.

CONFERENCES : La Maison de l'Etranger à Marseille, 8-16 rue Zattara, dans le 3ème, tél : 95 90 15, organise du 23 au 31 janvier 1982, une série de conférences-débats sur les thèmes : « L'Etranger dans les religions Ibrahimiennes en Méditerranée ».

Samedi 23 janvier à 20h30 : **La Méditerranée, carrefour de cultures** par René Abachi
Dimanche 24 : **L'invité sous la tente** par Sahmuel Trigano

Lundi 25 janvier : **L'hôte dans l'Islam** par Eva de Vitray-Meyerovitch

Mardi 26 : **L'Etranger dans le Premier testament** par Claude Vigée

Mercredi 27 : **Nous sommes des exilés** par le Père Cyrille

Jeudi 28 Janvier : **Le frère universel** par France Quere

Samedi 30 janvier : **L'Etranger dans l'Islam** par Mohamed Talbi. Les débats auront lieu après les conférences en présence du conférencier.

ANNONCES

CORRESPONDANCE : Je suis un jeune collégien de 16 ans ? et je désire correspondre avec des jeunes filles de 14 à 17 ans du monde entier parlant français ou anglais. Ecrire à **Temer-Rabh**, Ighil-Mimoun Beni-Douala, Tisi-Ouzou, Algérie.

SPORT : Groupe sportif de jeune immigrés du Havre « Entente maghrébine », demande coups de main pour achat équipement de football (pour une équipe cela revient à 2 176,00 Frs).

Arborerait volontiers les mots « Sans Frontière » sur les maillots. Adresse maghrébine pour la promotion et la culture, 88, rue Louis Lumière 76 620. Le Havre, tél (35) 44 26 12 ou (35) 25 05 02.

JE RECHERCHE, le fils de mon oncle disparu depuis 6 ans, Ghelaïssia Alya né le 14/03 1950 à **Bir Ali Ben Khalifa - Tunis**.

Si vous le connaissez, veuillez m'écrire à Mr. Abd. Elwahab El Ghelaïssi, 4 rue Ste Marie à Gennevilliers 92 000 ou bien me téléphoner au 733 44 52 Si je ne suis pas là, laisser un message. Merci.

Peut-être que le père Noël a apporté une télé dans sa hote, et qu'il y a peut-être l'ancienne dont il faut vous en débarasser, je suis preneur, pas plus de 200 francs, chômage oblige. Ne soyez pas non plus, S.V.P. trop loin de Paris. Appeler Abdel tél : 372 99 38. Amitiés S.F.

L'ASTI du Havre (76) recherche pour Mars 82, un Directeur pour son Centre de Préformation. (Responsable des formations, de la gestion financière, administrative et du personnel). Il doit d'abord avoir capacité et éventuellement expérience de gestion, de la comptabilité, et d'animation et connaître les problèmes de formation et d'immigration. Base salaire 7600x13. Ecrire avec curriculum vitae à **APAAM : 24 rue Lamartine 76600 LE HAVRE**

JEUX ET MOTS CROISES

par **Hertmann**

Solution grille n° 33

1	T	I	A	R	E	T	O	N	T
2	A	L	G	E	R	I	E	I	R
3	N	I	G	E	R	L	O	G	E
4	G	E	R	E	P	U	R	E	S
5	A	N	A	L	R	A	R	S	
6	N	V	T	E	R	N	I	E	
7	Y	P	E	R	I	T	E	A	N
8	I	L	A	R	E	N	A	T	
9	K	A	S	S	E	R	I	N	E
10	A	N	I	E	R	E	S	T	E

Grille n° 34

1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTELEMENT

1. Ville de Tunisie—Fleuve d'U.R.S.S.
2. Ruminant— Ville du Japon ;
3. Evasée— Champion ;
5. Dêvétue— Arbuste ;
6. Près de Nice— Refuge des chaouias ;
7. Plante grimpanche ;
8. Note— Associer— Possessif ;
9. Article arabe— Boisson
10. Méprise— Fleuve d'Afrique.

VERTICALEMENT

1. Pays d'Afrique— Tonitrué ;
2. Rousse en Corse— Coule en Afrique ;
3. Fleuve d'Afrique— Infinitif ;
4. Prince troyen— Rival ;
5. Manche au tennis— Temps ;
6. Personnel— Race de chien ;
6. Ville du Maroc
8. Oblige— Numéral ;*
9. Maréchal japonais— Issues ;
10. Biffés— Condiment.

Solution

R	A	N	E	C
A	N	C	R	E
C	R	A	N	E
C	A	R	E	E
N	A	C	R	E
E	C	R	A	N

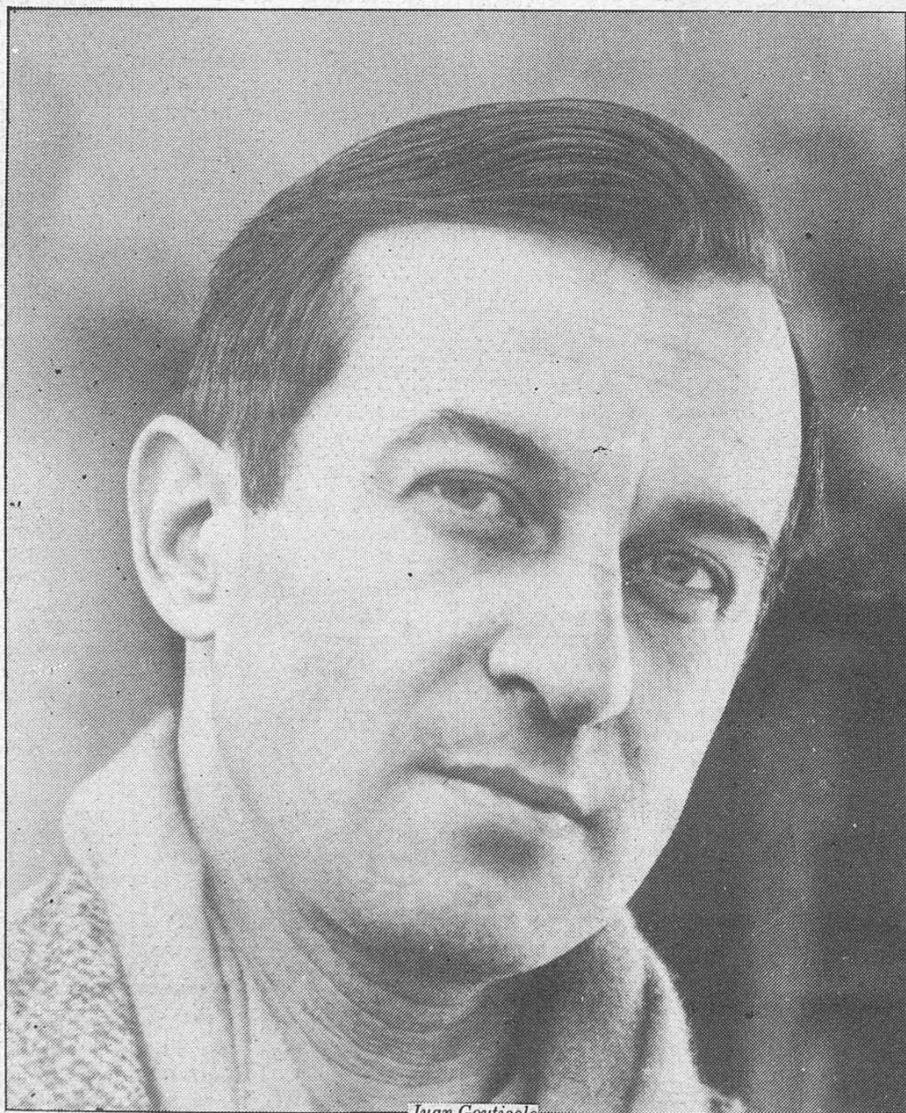
bonnes feuilles

Makbara

par Juan Goytisolo

Au commencement était le cri : alarme, angoisse, terreur, douleur sans mélange ? : prolongé, soutenu, lancinant, à peine supportable : spectre, fantôme, monstre venu d'un au-delà ? : intrusion perturbatrice en tout cas : interruption du rythmes citadin, du concert harmonieux des voix et rumeurs, des comparses et acteurs correctement vêtus : apparition onirique : défi brutal et insolent : tenue transgressive, insolite : négation radicale de l'ordre existant : l'index accusateur pointé vers la joyeuse et confiante cité eurocrato-conso-mmatrice : sans lever les yeux ni forcer la voix, tendre une paume mendiante d'un geste noir d'orgueil satanique : attentif à l'envers de son propre spectacle : indifférent au message d'horreur qu'il sème sur son passage : virus contaminant le corps urbain tout au long de son périple halluciné : pieds nus et foncés, insensibles à l'âpreté de la saison : pantalons rapiécés, usés aux genoux jusqu'à la trame et improvisant d'étranges lucarnes : manteau d'épouvantail au col relevé sur une double absence : marcher, pensif, sur le trottoir encombré du boulevard : dépasser le bureau de tabac, la chemiserie, le carrefour de la rue du Sentier, la terrasse du café-restaurant, la salle d'attractions : la queue habituelle à l'entrée du Rex, la bouche du métro Bonne-Nouvelle, le kiosque à journaux, le marchand ambulancier de glaces et de bonbons : devant l'édifice toujours pavoisant du très officiel-porte-parole de la classe ouvrière : s'ouvrir un passage dans la foule sans pousser, ni jouer des coudes : en vertu du simple et strict pouvoir de sa corrosive présence : tu as vu, maman ? : mon Dieu, surtout ne regarde pas ! : c'est incroyable ! : chérie, tu ne vois pas que tu déranges le monsieur ? : ne reste pas plantée là comme une idiote ! : qu'est-ce qu'il a au visage ? : chut, tais-toi ! : c'est inadmissible qu'on les laisse en liberté ! : il titube comme s'il était ivre ! : il a l'air complètement piqué ! : ne parle pas si fort, il comprend peut-être le français ! : ce qu'il faudrait, c'est les renvoyer tous dans leur pays ! : c'est ça, et faire payer le voyage aux contruables ! : ils avaient bien raison, les nazis ! : je suis sûr que c'est la syphilis ! : se trouver soudain devant l'ours enrubanné qui sert d'appât au succès triomphal de Walt Disney : objet de la touchante attention des gamins, attirés là à grand renfort de publicité : le long d'une queue zigzagante de pères et mères de famille qui tiennent entre leurs bras leurs bambins souriants : réplique grandeur nature de ces oursons en peluche qui ornent les lits d'enfants dans les foyers bourgeois et douillets : mammifère carnassier plantigrade, corps lourd et massif, pelage

« Je suis définitivement de l'autre côté, avec les parias de toujours, aiguisant le couteau ». Cette phrase écrite en caractères arabes, et traduite approximativement ici, concluait le dernier livre de Juan Goytisolo paru en français : « Juan sans terre ». « Cette prise de parti », « cet engagement » pour les métèques, pour et avec les gens d'ailleurs, Goytisolo semble le poursuivre de son livre : Makbara, qui paraît en mars prochain aux éditions du Seuil. Dans ces bonnes feuilles que nous publions en trois parties dans Sans Frontière, Goytisolo décrit la promenade d'un immigré sur ces grands boulevards de Paris, « le nôtre » nous a-t-il écrit, car il y habite, et que notre journal s'y fait. Une promenade dans ce Paris qui se « Tiermondise », un aspect de l'oeuvre de Goytisolo que nous vous invitons à découvrir, conscients qu'il serait faux et injuste de réduire son oeuvre à une simple littérature « engagée et anti-raciste ».



Juan Goytisolo

épais, grosses pattes puissantes, ongles crochus et acérés : solitaire habitant des pays froids, intelligent, sensé, astucieux, d'une intrépidité et d'une bravoure proverbiales aux moments les plus dangereux : représenté par son créateur sous des traits poupins, melliflus, d'une hollywoodienne candeur

: absence totale de zizi à l'entrejambe poilue : robuste disposition privée de ses plus nobles attributs : se dévisager l'un l'autre, l'air un peu étonné : le temps d'échanger un regard neutre, circospect : corps lui aussi soumis à leurs lois, apprivoisé : honte, humiliation, mépris, et on appelle ça la vie ! : payer, toujours

payer, toit, sommeil, chaleur, subsistance, payer, payer, c'est tout de même pas pour ça qu'on est venus au monde ! : l'abandonner enfin à sa stupide corpulence : à l'exercice véral de sa dérisoire gaieté : traverser la rue Poissonnière en évitant les parechocs immobiles : opulente terrasse du Madeleine-Bastille : escorté par le regard impitoyable des candidats au film béatifique de Walt Disney : les pieds ténébreux sur l'asphalte glacé : marcher, marcher toujours, insensible au dégoût muet des passants, à la prudence généreuse qui les fait s'écarter pour éviter tout contact : à la crainte discrète, aseptisée de leurs visages inhabités : marche, oui, marche sans t'arrêter, sans faire attention à eux, ne croise jamais leurs regards, comme si tu n'avais pas d'yeux, ce monstre qui avance, ce pestiféré, ce lépreux, c'est toi, c'est toi, c'est toi : traverser la rue Notre-Dame de Recouvrance, les soldes grandioses et musicalisées d'un important magasin de nouveautés : la rue de la Ville-Neuve où une flèche signale un cinéma et une affiche au programme tentateur : doubles pénétrations, jeunes filles en chaleur : le rythme maxiporno des scènes vous fera jouir : encore une autre terrasse de café : une demi-douzaine de tables protégées par une vitre épaisse : aquarium illuminé, clientèle nénuphar et pansue : loge d'avant-scène qui permet un aperçu privilégié de l'énigmatique apparition : le passage d'un métèque à l'allure effrayante : pieds nus et foncés, insensibles à l'âpreté de la saison : pantalons rapiécés, usés aux genoux jusqu'à la trame et improvisant d'étranges lucarnes : manteau d'épouvantail au col relevé sur une double absence : moi-même, vision cauchemardesque : apparemment incapable de se situer autrement que par le fric, toujours le fric, que je répète sans me lasser : immunisé contre les réflexions désobligeantes de la foule éparpillée sur les trottoirs : un fou, probablement qu'est-ce qui peut se passer dans sa tête ? : éclater silencieusement de rire : comme s'ils ne le savaient pas ! : comme s'ils ne savaient pas ce qui se passe dans ma tête ! : honte, humiliation, mépris, et on appelle ça la vie ! : ou alors, c'est qu'ils sont aveugles eux aussi ? : dépasser l'angle de la rue Thorel, les deux pervenches de la police municipale : occupées à remplir les formulaires de contraventions pour les automobiles en stationnement interdit : saisies d'inquiétude quand elles lèvent enfin sur toi les yeux : tu ne crois pas qu'il faudrait prévenir le commissariat ? : laisse tomber, on a presque fini, je veux rentrer à l'heure :

Fin de la 1ère partie
Suite la semaine prochaine